

Sortir du maldéveloppement

Le droit au développement :
un levier pour la
souveraineté alimentaire
et la Déclaration des Nations
unies sur les droits
des paysans **p.4**

Réflexions sur une
transformation radicale
de nos sociétés **p.16**

La paix comme droit :
repenser la sécurité mondiale
dans une perspective
de développement
transformatrice **p.34**

N° **7**
Janvier
2026

Le lendemain solidaires **LS**

REVUE CRITIQUE POUR UN AUTRE DÉVELOPPEMENT



IMPRESSUM

Sortir du maldéveloppement

Janvier 2026, 56 pages

Éditeur :

CETIM

Dossier préparé par :

Murad Akincilar

Contributions :

Zainal Arifin Fuat, Duncan Koome, Shalmali Guttal, Iván González, Murad Akincilar, Eva Wuchold

Comité de rédaction :

Murad Akincilar, Julie Duchatel, Raffaele Morgantini, Melik Özden, Florian Rochat

Communication et diffusion :

Le CETIM

Mise en page et graphisme :

América Latina Rodríguez

Illustrations :

Ignacio Pardo Vásquez, Juan Miguel Hernández, Olfer Leonardo, Rasan Abu Apará "Ilga", Valentina Aguirre, Vanshika Babbar

Direction artistique :

Ricardo Vaz

<https://lendemainssolidaires.org>

Abonnement annuel :

20.- CHF ou 20 euros/an

Prix au numéro :

10.- CHF ou 10 euros

Paiement par virement bancaire

Postfinance

IBAN: CH90 0900 0000 1 201 98501

SWIFT/BIC: POFICHBEXXX

CETIM

Rue Amat 6 1202 Genève, Suisse

Tél. +41 (0)22 731 59 63

contact@cetim.ch

www.cetim.ch

Remerciements

Cette publication a bénéficié du soutien de la Ville de Genève, à travers la Fédération genevoise de coopération.

Sommaire

3

Éditorial

Par Melik Özden

4

Le droit au développement : un levier pour la souveraineté alimentaire et la Déclaration des Nations unies sur les droits des paysans

Par Zainal Arifin Fuat

12

Développement en Afrique

Par Duncan Koome

16

Réflexions sur une transformation radicale de nos sociétés

Par Shalmali Guttal

20

Travail, démocratie et développement : la vision du syndicalisme de combat de la Centrale syndicale des Amériques

Entretien avec Iván González

26

Les objectifs de développement durable et la « société civile »

Par Murad Akincilar

Encadré : ODD : militants engagés pour leur réalisation réprimés

34

La paix comme droit : repenser la sécurité mondiale dans une perspective de développement transformatrice

Par Eva Wuchold

40

Quels développements ?

Par Murad Akincilar

Encadré : La croissance pilotée par l'État en Chine : une modernisation alternative ?

Encadré : L'État-providence d'après-guerre : progrès social ou exception impériale ?

50

La crise du multilatéralisme : Appel urgent pour la défense du droit international

53

Publications du CETIM ayant trait à la défense des droits des peuples, à la justice climatique et au développement



Depuis plusieurs décennies, le « développement » fait partie du jargon politique et fait l'objet de nombreux débats à propos des politiques publiques. Il s'agit d'un concept hautement politique et politisé. Quel développement ? Pourquoi ? En faveur de qui ? Avec quels moyens ? Avec qui ? Ce sont quelques questions qu'on doit se poser au préalable. D'ailleurs, la notion-même de développement est galvaudée. En effet, le « développement durable », conceptualisé depuis quelques décennies, est instrumentalisé et vidé de son sens originel.

Le présent numéro de *Lendemain solidaires* vise à contribuer à la compréhension et au dépassement du concept dominant de « développement ». Comme chacun le sait, le développement ne se limite pas à son aspect économique, mais comporte aussi des volets social,

culturel, politique et environnemental. Il n'y a pas non plus un seul concept de développement, étant donné qu'il a été forgé par différents peuples et civilisations au fil des siècles selon les conditions de leurs existences et de leurs philosophies.

Le modèle dominant de développement, basé sur l'exploitation effrénée des ressources naturelles et de la main d'œuvre, est conçu pour inciter le monde à copier le chemin pris par les pays occidentaux. Ce modèle ne peut fonctionner qu'en exploitant toujours plus la nature et les êtres humains au profit d'une minorité et au détriment de la majorité de la population mondiale. D'où les dépenses militaires vertigineuses et l'expansion des guerres, conditions indispensables pour maintenir ledit modèle. Le cycle ininterrompu de guerres des XX^e et XXI^e siècles nous rappelle que nous ne pouvons pas simplement nous reposer sur l'espoir que les guerres n'éclatent pas ; nous nous devons de construire des sociétés qui n'ont pas besoin de guerre.

Dans ce contexte, une analyse holistique et/ou intersectionnelle est indispensable afin d'élaborer une stratégie de lutte contre ce monde à la dérive. Il ne s'agit pas seulement de s'opposer au mal-développement et de prévenir les guerres, mais aussi d'œuvrer pour le droit effectif des peuples à l'autodétermination.

Dans ce dossier intitulé « Sortir du mal-développement », différents acteurs : paysans, syndicalistes, activistes et experts analysent l'impact du développement dominant dans leurs secteurs respectifs et expliquent le sens de leurs luttes. Ces analyses nous aident à comprendre comment sortir des impasses du modèle dominant de développement. Elles nous permettent également de penser ou repenser des modèles alternatifs afin de placer au centre de nos actions la défense des droits collectifs et le droit des peuples à l'autodétermination. Sur la base de ces prémisses, il s'agit de prendre part aux luttes populaires pour la souveraineté alimentaire, la justice sociale et environnementale ou contre la marchandisation de la nature, afin de permettre l'épanouissement de multiples pratiques de développement.

En ces temps troublés, il est primordial de défendre un multilatéralisme centré sur les peuples, démocratique et participatif. Il est également primordial de préserver des instances internationales, centrées sur le dialogue, les droits humains et la coopération de bonne foi. Vous trouverez dans ce numéro l'Appel lancé dans ce sens par plusieurs dizaines de mouvements sociaux et autres organisations de la société civile.





Le droit au développement : un levier pour la souveraineté alimentaire et la mise en œuvre de la déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans

Par Zainal Arifin Fuat*



Dirigeant du Serikat Petani Indonesia (SPI) et membre du Comité de Coordination International de La Vía Campesina

La souveraineté alimentaire se définit comme le droit des peuples à une alimentation saine et culturellement appropriée, produite par des méthodes écologiquement durables, ainsi que le droit des peuples à définir leur propre système alimentaire et agricole.

La Via Campesina (LVC) insiste sur le fait que des modes de production agroécologiques diversifiés, portés par la paysannerie, et fondés sur des expériences millénaires et des savoirs traditionnels, sont essentiels pour garantir à toutes et tous une alimentation saine, tout en assurant l'harmonie avec les écosystèmes

naturels. Ce paradigme place les aspirations et les besoins de celles et ceux qui produisent, distribuent et consomment la nourriture au cœur des systèmes et des politiques alimentaires, plutôt que les exigences des marchés et de l'agrobusiness. Il défend les intérêts des futures générations.

Contexte

L'histoire et l'émergence du concept de souveraineté alimentaire, proclamé par La Via Campesina en 1996, sont liées à l'échec de la mise en œuvre du concept de sécurité alimentaire promu par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Ce nouveau concept visait à répondre aux défis de la faim et de la malnutrition, qui affectaient et affectent en particulier, de manière paradoxale, les zones rurales.

Lors du Sommet mondial de l'alimentation de 1996, La Via Campesina a forgé le terme de souveraineté alimentaire en affirmant la centralité des petits producteurs alimentaires, la sagesse accumulée des générations, l'autonomie et la diversité des communautés rurales et urbaines, ainsi que la solidarité entre les peuples, comme éléments essentiels pour élaborer des politiques alimentaires et agricoles.

Nous devons nous rappeler que la seule manière de faire entendre notre voix est de nous unir et de bâtir de larges alliances, au-delà de toutes les frontières. Les mouvements sociaux ruraux et urbains, les syndicats, les acteurs de la société civile, les gouvernements progressistes, les universitaires et les scientifiques indépendants doivent se rassembler pour défendre cette vision commune de l'avenir. Les femmes rurales et les autres minorités de genre opprimées doivent occuper une place égale dans les instances de direction de notre mouvement, à tous les niveaux. Nous devons semer les graines de la solidarité dans nos communautés et lutter contre toutes les formes de discrimination qui divisent les sociétés rurales.

À l'occasion de la commémoration des 25 ans de La Via Campesina, il a été affirmé que la souveraineté alimentaire constitue un véritable manifeste pour l'avenir de notre planète. C'est une idée qui unit l'humanité et nous place au service de la Terre Mère qui nous nourrit.

Relier la souveraineté alimentaire au droit au développement

Relier la souveraineté alimentaire au cadre et au concept du droit au développement est particulièrement pertinent. En effet, ce dernier doit être compris comme le droit des populations paysannes et rurales à concevoir et construire leurs propres modèles de développement rural en cohérence avec les principes de la souveraineté alimentaire.

Le droit au développement est conçu comme un processus d'autonomisation qui implique nécessairement la mobilisation sociale et la lutte. Il s'agit d'un droit programmatique qui exige des mesures structurelles et spécifiques de la part des autorités publiques en faveur des communautés et des travailleuses et travailleurs ruraux. Le droit au développement est aussi un instrument politique et un cadre juridique pour combattre les politiques néfastes de la mondialisation néolibérale qui marginalisent la paysannerie familiale.

L'interrelation entre le droit au développement, la souveraineté alimentaire et les droits des paysans est également mise en avant lors des négociations du projet de Pacte sur le droit au développement au sein de l'ONU¹. Ce projet vise à renforcer juridiquement et à consolider le cadre du droit au développement, initié par la Déclaration des Nations unies sur le droit au développement (1986).

*La souveraineté
alimentaire
constitue un
véritable manifeste
pour l'avenir de
notre planète*





Les autorités publiques devraient acheter les récoltes pendant les périodes de moisson afin de garantir des prix planchers, puis les libérer en période de pénurie pour éviter la spéculation

Ainsi, le texte du projet de Pacte inclut une disposition spécifique reconnaissant le droit des paysans «à déterminer et à développer des priorités et des stratégies pour exercer leur droit au développement». Cette référence explicite constitue une avancée à la fois juridique et politique. Elle renforce l'interprétation du droit au développement comme un droit collectif appartenant aux peuples et communautés, en particulier aux populations rurales historiquement exclues des processus décisionnels.

En se référant explicitement aux paysans et populations rurales comme acteurs clés du développement, ce futur instrument juridique renforcera la centralité de l'autodétermination dans la définition des priorités agricoles, économiques et territoriales. Il consolidera également la Déclaration des Nations unies sur les droits des

paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales (UNDROP), laquelle reconnaît que les paysans ne doivent pas être de simples bénéficiaires des politiques publiques, mais des titulaires de droits capables de concevoir et mettre en œuvre leurs propres modèles de développement (art. 3 et 10).

Qu'est-ce que le développement rural pour la paysannerie ?

Notre vision du développement est centrée sur le développement de l'agriculture paysanne à travers l'agroécologie, seule garantie de moyens de subsistance et de conditions de travail dignes et justes pour les populations du monde entier, en particulier dans les zones rurales, soit au cœur de la production alimentaire. C'est pourquoi La Via Campesina a proposé, et a finalement obtenu en 2018, l'adoption de l'UNDROP, qui constitue une contribution à la réalisation de la souveraineté alimentaire.

Pour y parvenir, nous avons besoin de politiques publiques qui régulent les marchés agricoles et alimentaires, car les paysans ne perçoivent généralement pas de revenus décents issus de leurs activités de production alimentaire, ce qui compromet leurs moyens de subsistance et la continuité de la

production (article 16 de l'UNDROP). Cela est dû à un système alimentaire dominant fondé sur les mécanismes du marché et contrôlé par l'agrobusiness.

Parmi ces mécanismes de régulation, nous défendons les prix minimums garantis (Minimum Support Prices - MSP), c'est-à-dire l'obligation pour les États de fixer des prix couvrant les coûts de production paysanne et garantissant une marge de revenu équitable. Ce mécanisme inverse la logique du dumping, qui tire les prix vers le bas, et protège ainsi la dignité paysanne.

Nous défendons également les achats publics et les réserves alimentaires publiques. Nous exigeons la restauration de systèmes publics de stockage alimentaire afin de réguler les marchés et de stabiliser les prix. Les autorités publiques devraient acheter les récoltes pendant les périodes de moisson afin de garantir des prix planchers, puis les libérer en période de pénurie pour éviter la spéculation. Les prix minimums garantis, les achats publics et les réserves publiques sont par exemple mis en œuvre en Indonésie et en Inde.

Ces mécanismes sont indispensables, car le modèle néolibéral a démantelé ces outils de régulation, exposant les petits producteurs à la concurrence des grandes exploitations agro-industrielles fortement subventionnées. Par ailleurs, la spéculation boursière sur les denrées alimentaires provoque des instabilités de prix à l'échelle mondiale et pousse des millions de personnes dans des situations de précarité alimentaire, pour le seul bénéfice d'une minorité. La Via Campesina appelle au renforcement des chaînes d'approvisionnement locales et régionales, affirmant que le commerce doit

privilégier les circuits courts plutôt que les flux transcontinentaux.

Réforme agraire, droit à la terre et droit au développement

La réforme agraire est liée au droit à la terre et au contrôle des territoires, reconnus comme des droits fondamentaux inscrits dans le droit international des droits humains, notamment dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (art. 11) et l'UNDROP (art. 17). De nombreuses actions de l'agrobusiness violent ou menacent le droit à la terre : conflits agraires, criminalisation, expulsions, accaparement des terres, *green grabbing*, concentration foncière menée par l'agrobusiness en faveur de l'agriculture industrielle à grande échelle (monocultures), marchés du carbone, agrocarburants et mécanismes de compensation de la biodiversité, activités minières, ainsi que

les projets dits de « développement » tels que la construction d'autoroutes, de barrages, etc. C'est pour ces raisons que La Via Campesina lutte à tous les niveaux pour une réforme agraire globale, centrée sur les intérêts et les droits des peuples ruraux.

Cette approche va au-delà de la simple titrisation foncière et appelle à une redistribution effective et équitable des terres. Elle inclut la fixation de limites claires à la taille de la propriété foncière, l'interdiction de la vente de terres à des tiers et à des entités étrangères, ainsi que l'expropriation des exploitations reposant sur le travail illégal ou l'esclavage, en particulier dans l'agriculture industrielle à grande échelle et les grandes plantations.

Cette vision s'oppose également aux « contre-réformes » fondées sur le marché, promues par la Banque mondiale dans les années 1990, qui ont

conduit à la privatisation des terres et à une nouvelle vague de concentration des terres entre les mains d'une petite minorité prédatrice, imposant un modèle unique de développement rural, enraciné dans le néolibéralisme et favorable aux intérêts de l'agrobusiness.

La lutte pour le droit à la terre par la mise en œuvre de la réforme agraire fait donc partie intégrante du droit au développement : c'est une lutte pour l'autodétermination et pour le droit de

Cette approche va au-delà de la simple titrisation foncière et appelle à une redistribution effective et équitable des terres





définir ses propres systèmes fonciers. Nous défendons une compréhension politique de la terre comme écosystème social et productif essentiel à la vie et non comme un simple actif financier.

Agroécologie, droit aux semences et droit au développement

En 2015, lors du deuxième Forum Mondial sur la Souveraineté Alimentaire (Forum Nyéléni)², les délégations représentant diverses organisations et mouvements sociaux de petits producteurs alimentaires et de consommateurs se sont réunies afin de parvenir à une compréhension commune de l'agroécologie comme composante clé de la souveraineté alimentaire.

L'agroécologie vise à transformer et améliorer notre réalité matérielle dans les systèmes alimentaires, face à un monde rural dévasté par la production alimentaire industrielle et, aujourd'hui, par les prétendues révolutions verte et bleue. L'agroécologie est donc aussi politique : elle cherche à remettre en cause et à transformer les structures de pouvoir dans la société. Elle place le contrôle des semences, de la biodiversité, des terres et territoires, des eaux, des savoirs, de la culture et

Ces acteurs néolibéraux ont forcé la réduction du rôle de l'État dans la fourniture de services publics, tout en augmentant celui du secteur privé

de tous les biens communs entre les mains des peuples qui nourrissent le monde.

Le contrôle des semences locales et autochtones est un moyen de production clé face à l'offensive des industries semencières, qui cherchent à consolider l'agriculture chimique, tout en menaçant la biodiversité. Ces industries développent des semences basées sur des organismes génétiquement modifiés (OGM), tout en promouvant les brevets (droits de propriété intellectuelle), au détriment des semences locales et paysannes. La Via Campesina rejette donc fermement la marchandisation du vivant, notamment à travers les OGM, les brevets, ainsi que la privatisation et la commercialisation de la biodiversité.



Dans ce sens, le mouvement défend le droit collectif et inaliénable des paysans à conserver, utiliser, échanger et vendre leurs semences, conformément au Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (art. 9.3) et à l'UNDROP (art. 19).

Face aux tentatives industrielles d'imposer la biologie synthétique, La Via Campesina organise des échanges de semences et des campagnes pour préserver les systèmes communautaires traditionnels de gestion de la biodiversité. Là encore, la lutte pour les droits sur les semences s'enracine dans le droit au développement et dans le droit des paysans à concevoir et mettre en œuvre leurs propres modèles de développement semencier fondés sur leurs savoirs autochtones traditionnels.

La mondialisation néolibérale contre les droits des paysans

Les institutions financières et commerciales internationales sont les principales forces à l'origine des violations des droits des paysans et du démantèlement des systèmes alimentaires paysans. Le triptyque composé de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale empêche les gouvernements, en particulier ceux du Sud global, de mettre en œuvre des politiques publiques essentielles en faveur des populations rurales, par des mécanismes et des conditionnalités coercitifs. Ces acteurs néolibéraux ont forcé la réduction du rôle de l'État dans la fourniture de services publics, tout en augmentant celui du secteur privé (via les privatisations).

À cet égard, il est important de rappeler que l'intégration de l'agriculture dans le régime mondial de libre-échange à travers l'Accord sur l'agriculture de l'OMC (1994) a constitué un tournant dévastateur. Cette politique a transformé la nourriture en simple marchandise et a dérégulé

systématiquement les systèmes agricoles, en démantelant les outils de régulation des marchés tels que les prix d'intervention minimums et les réserves publiques. Les conséquences ont été systémiques : chute des prix agricoles, destruction des marchés paysans locaux, perte d'autonomie sur les semences et expulsion de millions de paysans de leurs territoires au profit de grands propriétaires fonciers.

L'acte tragique du paysan sud-coréen Lee Kyung Hae, qui s'est donné la mort à Cancún en 2003 en portant une banderole proclamant « l'OMC tue les paysans », demeure emblématique de la violence de ce système néolibéral et néocolonial-impérialiste.

Cependant, le régime commercial néolibéral ne se limite pas à l'OMC : il se caractérise également par la prolifération d'accords de libre-échange et d'investissement aux niveaux régional, multilatéral et bilatéral. De surcroît, aujourd'hui, nous sommes aussi confrontés aux politiques commerciales des États-Unis, qui contraignent les pays à ouvrir totalement leurs marchés, sans réciprocité.



La Via Campesina plaide pour un nouveau cadre commercial qui protège les droits des paysans et légitime les mesures étatiques telles que la protection des marchés contre le dumping et la garantie de prix de soutien pour les producteurs



La lutte pour un cadre commercial alternatif

En réponse aux dommages causés par l'Accord sur l'agriculture de l'OMC, La Via Campesina a lancé un processus visant à exiger de toute urgence la création d'un nouveau cadre commercial international fondé sur la souveraineté alimentaire. Ce nouveau cadre doit reposer sur la solidarité, la coopération internationale et la justice sociale. Son objectif principal est de redéfinir la fonction du commerce, non plus comme un outil de maximisation des profits des sociétés transnationales, mais comme un instrument garantissant les droits humains et la souveraineté alimentaire.

En affirmant que le commerce agricole et alimentaire doit respecter les droits humains et que l'alimentation est un droit humain fondamental et non une marchandise, La Via Campesina plaide pour un nouveau cadre commercial qui protège les droits des paysans et légitime les mesures étatiques telles que la protection des marchés contre le dumping et la garantie de prix de soutien pour les producteurs.

À cette fin, La Via Campesina identifie la Conférence des Nations unies sur

le commerce et le développement (CNUCED) comme le forum légitime pour construire ce nouveau consensus multilatéral, capable de réaligner les normes du commerce mondial sur les droits humains.

Conclusion

Le droit au développement, tel qu'entendu par La Via Campesina, constitue une réponse intégrée et radicale aux échecs systémiques du modèle néolibéral. Il se définit par la réalisation de la justice sociale, de la durabilité écologique et par le respect de la dignité des populations rurales.

Nous continuerons à lutter pour nos droits par tous les moyens à notre disposition, et avant tout par la mobilisation populaire de nos bases. Nous continuerons à renforcer notre plaidoyer à travers des instruments juridiques internationaux, tels que l'UNDROP, afin d'exiger la mise en œuvre de politiques publiques redistributives et régulatrices capables de concrétiser notre droit au développement, à savoir notre droit de définir nos propres systèmes et modèles de développement rural et agricole, à la lumière du paradigme de la souveraineté alimentaire.

En mettant l'accent sur l'autonomie et les savoirs paysans, et en plaçant les femmes rurales et la jeunesse au centre de la lutte, La Via Campesina propose une voie qui privilégie la protection des écosystèmes et des communautés plutôt que l'accumulation du capital, réaffirmant ainsi son engagement en faveur d'une transformation systémique de l'ordre économique, commercial, financier et social mondial.

NOTES

1. https://www.cetim.ch/wp-content/uploads/Projet_PacteInt_DD2023.pdf
2. <https://nyeleni.org/fr/>



Développement en Afrique

Entretien avec
M. Duncan Kuome,
membre de Society
for International
Development-Kenya¹





LS : En tant que CETIM, nous partageons un héritage commun avec les mouvements sociaux du Sud global. Dans ce cadre, vous avez évoqué le socialisme africain comme une voie propre au-delà du capitalisme, du communisme d'État et du clientélisme. Considérant que la social-démocratie ouest-européenne (souvent colonialiste) et le socialisme d'Europe de l'Est d'après-guerre ont adopté des modèles dirigistes, devenus plus tard complices de la restauration capitaliste et d'une division néocoloniale du travail, comment envisagez-vous une voie de développement africaine propre ? Comment cela peut-il être réalisé malgré la fragmentation des mouvements sociaux et la domination des récits de développement dominants, façonnés par les lobbies des compagnies transnationales et les experts techniques ?

D.K. Je crois que la réponse réside dans une approche basée sur les biens communs. Permettez-moi d'illustrer cela avec notre travail au Society for International Development (SID) sur

la transformation des systèmes alimentaires. Dans de nombreux pays africains, environ 70 % de la production agricole provient de petits agriculteurs. Pourtant, lorsque des forums mondiaux comme le G7 ou le G20, ou même des agences multilatérales bien intentionnées, parlent de « transformer » les systèmes alimentaires, ils parlent souvent de ces agriculteurs, mais ne les consultent pas. Ainsi, les acteurs de terrain se sentent méprisés, et leur participation devient un faire-valoir pour des agendas conçus de l'extérieur. Cela ouvre la porte au clientélisme et à la corruption, mais aussi à une désappropriation accrue.

Notre approche inverse cette logique. Nous plaçons les petits agriculteurs au centre, en particulier les collectifs de femmes agricultrices, non seulement en raison de leur productivité, mais parce qu'ils détiennent une connaissance approfondie de leur terre, de sa fertilité et de son équilibre écologique. Lorsque nous les engageons dans des conversations sur la réduction des pesticides chimiques ou l'adaptation au changement climatique,

nous n'imposons pas de solutions. Au contraire, nous les équipons d'informations et les soutenons dans l'articulation de leurs propres aspirations. Ils ou elles commencent à se demander : quel avenir alimentaire voulons-nous ? Notre système a-t-il besoin d'une transformation ?

C'est là l'essence de la voie proposée par le socialisme africain : un développement ancré dans la propriété collective, la réciprocité, les économies de solidarité et non pas dans une technocratie. Cela signifie également repenser les institutions de recherche. Prenez l'Institut international de recherche sur l'élevage au Kenya, qui collabore avec le Consortium of International Agricultural Research Centers (CGIAR). Trop souvent, de tels instituts privilégient les agendas de recherche mondiaux aux besoins locaux. Mais si nous favorisons la souveraineté épistémique, en aidant les communautés à comprendre et à façonner les connaissances qui affectent leur vie, nous pouvons développer des écosystèmes de recherche véritablement centrés sur l'Afrique.



De plus, la démocratie se renforce lorsque les gens participent de manière significative. Dans un projet gouvernemental passé sur les compétences du XXI^e siècle, des acteurs externes le voyaient comme un transfert de technologie. Mais nous avons demandé si les enseignants bénéficieraient réellement des outils de gestion de classe ? Comment cela s'alignerait-il avec leur réalité pédagogique ? Lorsque les gens donnent dans leurs propres termes un sens au développement, ils se l'approprient et cela crée une responsabilité des acteurs de terrain.

Un développement ancré dans la propriété collective, la réciprocité, les économies de solidarité et non pas dans une technocratie. Cela signifie également repenser les institutions de recherche

LS. En Amérique latine, il y a un discours croissant autour du *Buen Vivir* (une vision du développement centrée sur le bien vivre, le bien-être communautaire et l'harmonie avec la nature), plutôt que sur la croissance du PIB. En Afrique du Nord, des chercheurs revisitent le concept d'Ibn Khaldun, *Al-Asabiyya* et *Al-Omran*, ou cohésion sociale, comme fondement des économies de solidarité. Compte tenu des expériences diverses de l'Afrique, peut-on dire que le socialisme africain dans toutes ses variations historiques et régionales représente une voie de développement décoloniale et autodéterminée pour le continent ?

D. K. Oui, je crois que nous pouvons le dire. Le mouvement panafricain lui-même était un appel continental à rejeter les modèles de développement, fondés sur l'extraction et l'exploitation, imposés de l'extérieur. Ce que vous décrivez avec le *Buen Vivir* et l'*Al-Asabiyya* résonne profondément avec la pensée africaine. Par exemple, le concept d'*Ujamaa* de Julius Nyerere² – qui signifie « famille » ou « responsabilité collective » en swahili – n'était pas qu'un discours politique. C'était une économie morale basée sur la vie communautaire, rejetant l'individualisme capitaliste en faveur d'une prospérité partagée.

Il est intéressant de noter qu'il y avait même une tension parmi les penseurs africains. Tom Mboya, penchait pour l'intégration des idéaux démocratiques occidentaux dans le socialisme africain. Mais Nyerere insistait pour ancrer le développement dans les modes de vie indigènes, le soin mutuel, la gestion des terres et la réalisation collective de soi. La Tanzanie sous l'*Ujamaa* n'était pas parfaite, mais elle a démontré qu'un modèle alternatif était possible. Au cœur du socialisme africain, il n'y a pas d'idéologie, mais une dignité relationnelle et le droit des communautés à définir le progrès selon leurs propres termes.

Nyerere insistait pour ancrer le développement dans les modes de vie indigènes, le soin mutuel, la gestion des terres et la réalisation collective de soi



LS : Votre travail met l'accent sur les pôles de terrain, comme les collectifs de femmes agricultrices, en tant qu'espaces de participation digne. Comment ces efforts localisés résistent-ils à l'absorption par les agendas de développement néolibéraux, surtout lorsque les agences multilatérales rebaptisent cette cooptation sous des étiquettes comme « inclusif » ou « durable » ? Quelle est la clé pour protéger la souveraineté de ces initiatives ?

D.K. La clé est de traiter le développement comme un acte de dialogue et politique et non comme une solution technique. Nous partons de la base, et non des notes de politique rédigées à Genève ou à Washington. Dans notre programme de transformation des systèmes alimentaires, lié au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, nous avons utilisé des évaluations rurales participatives non pas comme un outil de collecte de données, mais comme une forme d'éducation civique et de vision collective. Nous sommes allés dans des régions arides et semi-arides et avons demandé aux communautés : à quoi ressemble votre système alimentaire aujourd'hui ? Qu'avez-vous peur de perdre ? Quel avenir voulez-vous construire ?

Des organisations comme l'AGRA, la FAO ou le Programme alimentaire mondial étaient présentes, mais uniquement en tant que partenaires techniques, et non comme décideurs. Le récit venait des gens. Ce processus horizontal construit une base et une capacité d'action au niveau des comités, permettant aux communautés de défier les décideurs politiques : « Voici notre compréhension. Voici nos craintes. Ne décidez pas à notre place. »

Le véritable développement doit être intrinsèque, né des réalités vécues par les gens

Il est crucial de comprendre que la perspective ne consiste pas seulement à imaginer des scénarios optimistes ; il s'agit aussi d'identifier et d'éviter les pires scénarios. En reprenant le droit d'imaginer leur avenir selon leurs propres termes, les communautés résistent à la cooptation. La souveraineté ne se donne pas ; elle se pratique par une participation continue et digne.

LS : Il y a des travaux en cours à l'ONU pour faire avancer la Déclaration sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales, ainsi que des efforts pour rendre effective la Déclaration sur le droit au développement. Dans quelle mesure ces processus sont-ils connus ou débattus au Kenya et en Afrique ? Les mouvements sociaux s'engagent-ils avec eux ?

D.K. Malheureusement, la sensibilisation est très faible. C'est pourquoi nous accordons la priorité à la sensibilisation. C'est comme découvrir quelque chose de délibérément caché. Beaucoup ne réalisent pas que le droit au développement trouve en réalité ses origines en Afrique. Dès 1963, des dirigeants comme Jomo Kenyatta et Tom Mboya soutenaient que le socialisme africain devait être le fondement philosophique de toute planification du développement sur le continent.

Mais un « droit » qui n'est pas « auto-déterminé » n'est pas un droit ; c'est une permission. Le véritable développement doit être intrinsèque, né des réalités vécues par les gens. Cela se rattache à des luttes plus larges, comme les réparations. Pourquoi continuons-nous à rembourser une dette odieuse au lieu d'exiger une justice réparatrice pour des siècles d'extraction et d'exploitation ? Tout comme la théorie critique de la race aux États-Unis cherche à recadrer l'histoire nationale, nous devons recadrer le développement comme un site de réparation historique et de guérison collective.

Sans une prise de conscience publique et une pression des mouvements, même les déclarations progressistes de l'ONU risquent de devenir de vaines tentatives. Notre rôle est de ramener ces cadres aux peuples, de les mettre en lumière, et de les transformer en outils de mobilisation de base.

NOTES

1. Réalisé en anglais, cet entretien a été traduit par nos soins.
2. Julius Nyerere, Collection Pensées d'hier pour demain, éd. CETIM, Genève, 2014.

Réflexions sur une transformation radicale de nos sociétés

Shalmali Guttal*

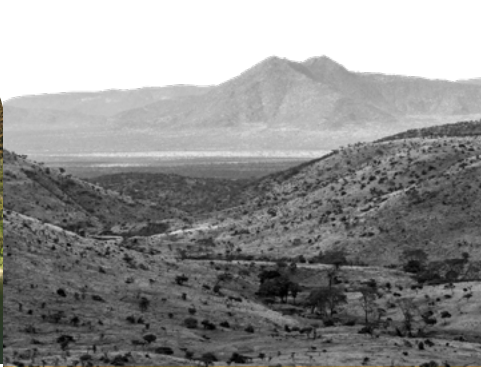


« Notre existence est intrinsèquement liée à celle des forêts... ce site historique a été le théâtre de longs mouvements pour les droits forestiers : les générations passées se sont battues pour nos droits, et nous préparons la nouvelle génération afin qu'elle puisse poursuivre ces luttes. » Ces mots, prononcés par Mme Sokalo Gond, leader communautaire et présidente de l'*All India Union of Forest Working People* en Inde, sont emblématiques des luttes menées par des centaines de millions de personnes à travers le monde pour revendiquer leur droit à la vie, à la santé, à des moyens de subsistance, à la justice, à l'égalité et à la dignité.



Focus on the Global South





L'une des plus grandes forces des mouvements sociaux et populaires progressistes réside dans la diversité de leurs membres et de leurs capacités : expériences vécues, systèmes de connaissances, sagesse, savoir-faire technique et innovant, cultures, éducation, etc.

Partout dans le monde, les populations rurales comme urbaines se mobilisent et s'allient, portées par une volonté progressiste de transformation sociale, économique et politique. Ces luttes peuvent prendre différentes formes.

Il peut s'agir de mouvements de libération qui luttent contre le colonialisme, la militarisation, l'occupation, le fascisme et le patriarcat. Il peut s'agir aussi des campagnes visant à démanteler le pouvoir des sociétés transnationales et du capital ; de la résistance à l'accaparement des terres comme des ressources naturelles, à l'exploitation des travailleurs, à la marchandisation de l'alimentation et de la nature, à la destruction de l'environnement, au commerce inéquitable et aux investissements néocoloniaux, sans oublier l'organisation intersectorielle contre la privatisation des biens et services publics et l'affaiblissement des droits civils, politiques, sociaux, économiques et culturels durement acquis. La puissance de ces luttes se reflète dans les constitutions, les lois nationales, les mécanismes régionaux et internationaux de protection des droits (dont le plus récent est l'UN-DROP), les multiples programmes et initiatives de solidarité, d'entraide dont nous avons été témoins lors de pandémies, de catastrophes naturelles, de guerres, d'occupations et de persécutions politiques.

Ces luttes nous enseignent des leçons importantes sur la relation dialectique entre les menaces et les défis auxquels nous faisons face et notre capacité à leur résister et à les surmonter, dans notre quête d'une transformation systémique profonde et radicale.

L'une des plus grandes forces des mouvements sociaux et populaires progressistes réside dans la diversité de leurs membres et de leurs capacités : expériences vécues, systèmes de connaissances, sagesse, savoir-faire technique et innovant, cultures, éducation, etc. Nous sommes donc dotés d'une formidable palette de savoir-faire qui vont de l'expertise à la capacité organisationnelle, le tout mis au service d'une transformation systémique radicale. Cette diversité se traduit directement dans notre potentiel à favoriser et à concrétiser au sein de nos communautés, la souveraineté alimentaire, la santé publique, les industries et les économies, la résilience aux chocs climatiques, environnementaux et économiques, et des sociétés justes et harmonieuses entre elles et avec la nature.



Dans le même temps, les différences importantes en matière de culture, de classe, de genre, d'approches politiques au sein et entre les différents courants politiques et sociaux de gauche – dans nos propres rangs – ont donné lieu à une compétition ainsi qu'à des conflits qui nous divisent, nous fragmentent et nous affaiblissent en tant que force transformatrice. Nous ne choisissons pas les conditions socio-économiques dans lesquelles nous naissons. Mais en tant qu'acteurs du changement, nous faisons des choix qui peuvent nous unir ou nous diviser. La fragmentation des mouvements sociaux, populaires, progressistes et des syndicats est également le résultat de stratégies planifiées, coordonnées par les forces du capitalisme, du néolibéralisme et du fascisme, qui se servent des crises économiques, financières, climatiques, sanitaires pour neutraliser la résistance et consolider leur pouvoir par de nombreux canaux. Le néolibéralisme a affaibli la production publique de biens et des services dont dépendent différentes classes





Nous ne sommes pas à l'abri de reproduire des structures de pouvoir répressives, régressives et d'imiter nos oppresseurs

(ouvrières, moyennes, rurales et urbaines), augmentant ainsi l'insécurité comme la vulnérabilité économiques et sociales. Les sociétés transnationales et leurs acolytes utilisent leur pouvoir financier pour s'assurer une influence et faire pencher les décisions politiques cruciales en leur faveur aux niveaux national et international.

Les crises sont des situations marquées par le changement. D'une part, elles orientent nos énergies et nos ressources vers la survie, nous éloignant des objectifs visionnaires de changement de système. D'autre part, la survie en temps de crise – qu'il s'agisse d'expulsions forcées, de spoliation de terres, de territoires et de domaines ancestraux, de conditions de travail abusives, d'augmentation de la violence sexiste ou de décennies d'occupation et de déshumanisation – est une manifestation de résistance de

premier ordre. La survie contre toute attente est une autre force cruciale des mouvements sociaux et populaires. Elle englobe les mémoires collectives, les connaissances des stratégies de résistance, démontre notre capacité à ne pas être vaincus, à passer le relais de la lutte à nos pairs et aux générations futures.

Notre diversité est renforcée par notre grand nombre : les différents groupes qui composent les mouvements sociaux progressistes ruraux ou urbains et les syndicats nourrissent la majorité de la population mondiale, produisent les biens, les services, les informations, les connaissances et les richesses qui soutiennent nos sociétés ainsi que nos économies. Nous sommes majoritaires dans les champs, les forêts, les océans, les rivières, les montagnes, les usines, les villes et les nations. Nous devons utiliser cette force du nombre pour renforcer notre capacité d'action politique en nous engageant dans les processus politiques sur nos territoires et au niveau international.

Pour passer du conflit à la convergence de nos forces et de nos visions, nous devons reconnaître que nous sommes à la fois les produits et les sujets des



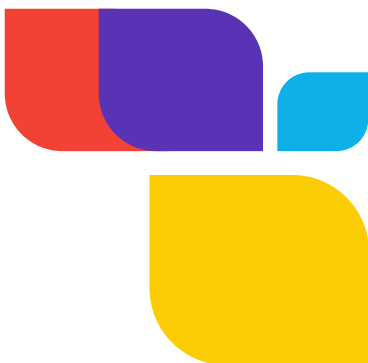
systèmes contre lesquels nous nous organisons et militons. Nous ne sommes pas à l'abri de reproduire des structures de pouvoir répressives, régressives et d'imiter nos oppresseurs. Afin de pouvoir opérer une transformation systémique nous devons comprendre et nommer clairement les dynamiques mises en place pour nous priver de pouvoir, nous diviser et nous neutraliser en tant que forces collectives. Cela exige une remise en question, une introspection et une réflexion continues au sein de nos mouvements. Quels sont les points de rupture qui brisent et/ou empêchent notre solidarité envers les uns et les autres ? Quelles failles menacent nos efforts d'organisation et d'élaboration de visions communes ? Comment être autonomes et exercer un pouvoir d'action au sein de nos diverses communautés, sans oublier de faire converger nos luttes ? Comment nous assurer que nos stratégies et nos actions en faveur d'une transformation systémique ne se contrecarrent pas ?



Travail, démocratie et développement : la vision du syndicalisme de combat de la Confédération syndicale des travailleurs et travailleuses des Amériques

Entretien avec
Iván González,
conseiller politique
de la Confédération
syndicale des
travailleurs et
travailleuses des
Amériques





Dans un contexte marqué par la montée des inégalités, la précarisation du travail et l'offensive des droites néofascistes, le syndicalisme combatif des Amériques réaffirme une lecture profondément politique du travail et du développement. Loin de se limiter à la défense sectorielle des droits des travailleurs, la Confédération syndicale des travailleurs et travailleuses des Amériques (CSA) revendique une vision qui articule démocratie, souveraineté populaire et transformation du modèle économique dominant.

Au cœur de cette approche se trouve l'idée que le développement économique ne peut être dissocié de la capacité des peuples à décider collectivement de leur avenir et à contrôler les forces productives. Dans cet entretien, Iván González, conseiller politique de la CSA, revient sur les fondements de l'action portée par son syndicat. Il analyse la persistance de la lutte de classe à l'ère du capitalisme financier et des

plateformes numériques. Il interroge également le sens de la démocratie pour les travailleuses et les travailleurs et souligne la nécessité de construire des alliances larges entre syndicats et mouvements populaires. Une réflexion qui éclaire les enjeux stratégiques d'un syndicalisme qui se pense comme acteur de la reconquête démocratique et de la construction d'un projet de développement juste et durable dans les Amériques.

LS. Dans le système onusien, le droit au développement est conçu comme le droit des peuples à définir leur propre développement : du point de vue des syndicats combattifs au sein de la CSA, comment la lutte syndicale est-elle conçue et où s'inscrit-elle dans ce cadre ?

I.G. D'un point de vue syndical, nous considérons que le droit des peuples à définir leur propre développement est un axe fondamental. Cependant, il ne sera pas possible de revendiquer la garantie de conditions de travail et de vie dignes pour les travailleurs-euses et leurs familles tant qu'il n'existe pas de politique publique permettant aux nations de développer souverainement leur potentiel économique. Notre vision est celle d'un développement respectueux de la nature. Nous nous opposons à la logique néolibérale actuelle. Nous sommes contre ce modèle économique qui démantèle les droits sociaux et promeut un désengagement de l'État.

En tant que syndicalistes, nous revendiquons des États capables de contrôler les forces productives, de réguler la manière dont l'activité économique se développe, d'établir des règles pour le comportement des entreprises et de se soucier du bien-être des travailleuses et des travailleurs. Cette position que nous défendons s'exprime dans un document de 2014, qui reprend des principes affirmés dès la création de la CSA en 2008 : *La Plateforme de développement des Amériques*. Elle met en avant le rôle des syndicats dans un agenda visant à réduire le niveau de dépendance des pays d'Amérique latine.

Cette plateforme réaffirme les piliers du « travail décent » : la distribution des richesses, la démocratie participative, l'égalité et l'équité entre les genres, ainsi que la protection et l'inclusion sociale de toutes et tous, travailleuses et travailleurs. Cette instance place également la justice environnementale au centre d'un modèle de développement durable, qui intègre les dimensions politiques, sociales, économiques et environnementales.

Notre action syndicale régionale impose les questions sociales au centre des débats institutionnels pour garantir que les travailleurs soient écoutés et représentés face aux gouvernements.

En tant que syndicalistes, nous revendiquons des États capables de contrôler les forces productives, de réguler la manière dont l'activité économique se développe, d'établir des règles pour le comportement des entreprises et de se soucier du bien-être des travailleuses et des travailleurs



CONFEDERACIÓN SINDICAL DE
TRABAJADORES/AS DE LAS AMÉRICAS





La défense des travailleurs doit impérativement viser la transformation des structures mêmes du système économique, car ce sont elles qui déterminent les conditions de vie générales

LS. Dans de nombreux espaces syndicaux, on estime que la lutte pour les droits du travail ne peut être dissociée du débat politique en faveur d'un changement plus profond. Comment les syndicats en Amérique latine articulent-ils aujourd'hui leur programme revendicatif immédiat (salaires, conditions de travail, liberté syndicale) avec une stratégie orientée vers des transformations systémiques du modèle économique ?

I.G. Pour répondre à ce défi, le syndicalisme de la région a développé un concept clé : le syndicalisme sociopolitique. Cette approche permet de lier les urgences du terrain – telles que le pouvoir d'achat, la santé et la sécurité – à une vision structurelle à long terme. En effet, il est devenu impossible de se limiter à des conquêtes immédiates sans remettre en question le cadre politique et économique qui les influence.

Il est illusoire de lutter pour l'amélioration immédiate des conditions de travail sans inscrire ce combat dans un agenda stratégique plus large. Pour être efficace, la défense des travailleurs doit impérativement viser la transformation des structures mêmes du système économique, car ce sont elles qui déterminent les conditions de vie générales.

Il est évidemment fondamental de lutter pour la liberté syndicale, pour le droit à la négociation collective, pour des salaires justes, des horaires

décents, de bonnes conditions de travail, etc. Mais tout cela n'est pas viable si ces revendications ne s'inscrivent pas dans une confrontation plus large avec la société de consommation, qui est marquée par une forte concentration des richesses, des relations historiques d'exploitation, le déni des pratiques démocratiques, des formes autoritaires de pouvoir et la criminalisation des luttes sociales.

Les syndicats ne sont donc pas neutres. La lutte des travailleurs-euses s'inscrit dans une lutte plus large, visant à transformer les conditions systémiques d'un modèle fondé sur l'exploitation et l'accumulation des richesses. Ce modèle se caractérise notamment par la surexploitation du travail, la précarisation, la destruction des systèmes de protection sociale, mais est aussi lié à l'exploitation de la nature, à l'exercice autoritaire du pouvoir et à la fermeture des espaces démocratiques.

Dans ce contexte, les syndicats doivent s'engager, avec une approche militante, pour un projet politique qui transforme l'environnement dans lequel s'exerce leur action. Cela permet de remettre en question les limites imposées par le statu quo. Cela ne signifie pas nécessairement que les syndicats doivent adopter une position partisane, mais ils ne peuvent pas se tenir à l'écart de la lutte politique. C'est là une condition essentielle du « syndicalisme sociopolitique » que nous revendiquons comme une orientation centrale de notre militance.



LS. Le syndicalisme de combat affirme souvent que la lutte des classes reste un axe central pour comprendre les inégalités actuelles. Comment comprenez-vous aujourd'hui cette lutte des classes dans des contextes marqués par de nouvelles formes de précarisation, la numérisation du travail et la crise démocratique ? Quels liens établissez-vous entre cette lecture de la réalité et la construction de la souveraineté populaire, tant dans les lieux de travail que dans les territoires et les institutions de l'État ?

I.G. Le pouvoir affirme souvent que, dans cette phase du capitalisme, la classe travailleuse n'existerait plus. La CSA réfléchit depuis longtemps à la redéfinition du concept de lutte des classes et de l'identité de classe, que nous considérons comme une nécessité de notre temps.

Le modèle hégémonique tend à imposer l'idée de l'inexistence de la lutte des classes et essaie de nous vendre une illusion selon laquelle les exploités n'existeraient plus. Cette idée a été fortement approfondie et radicalisée avec la mise en œuvre des avancées technico-scientifiques et les transformations de l'économie.



La reconfiguration de l'économie ne signifie pas que les contradictions ont été dépassées

L'introduction de l'intelligence artificielle, des plateformes et des algorithmes prétend effacer les rapports de forces classiques : il n'y aurait plus de travailleurs ni de patrons, seulement des formes de « dialogue » prétendument horizontales. C'est ce discours qui sous-tend les notions d'entrepreneuriat, de « collaborateurs », ou encore l'idée que chacun a la possibilité d'être son propre patron. Tout cela contribue à brouiller les relations sociales et les différences de classe.

Nous partons du constat que, dans un monde de précarité et de forte exploitation, ces relations de classe ne disparaissent pas. Ce qui change, c'est l'identité des patrons et de ceux qu'ils exploitent, mais le modèle continue de reposer sur l'exploitation du travail. À partir de là, comme nous l'affirmons dans les documents du congrès, il est fondamental de reconfigurer les structures et les formes d'organisation des travailleuses et des travailleurs.

Notre modèle syndical doit s'adapter à la nouvelle réalité du travail précaire, caractérisée par l'absence d'un employeur clairement identifié et par la dématérialisation des espaces d'exploitation.

Il s'agit donc de reconstruire, en unissant les travailleurs du secteur formel – aujourd'hui minoritaires – et la grande majorité de ceux qui vivent dans l'informalité et la précarité, une identification claire de l'ennemi dans l'organisation de la lutte.

Nous devons affirmer que les classes sociales continuent d'exister et qu'il s'agit de défendre la classe exploitée, qui est toujours la classe travailleuse. La reconfiguration de l'économie ne signifie pas que les contradictions ont été dépassées. Il existe une concentration extrême des richesses, directement liée à la manière dont le capital s'organise.

Ce capital n'est pas toujours facilement identifiable, mais il s'exprime dans la concentration du pouvoir des grandes sociétés transnationales, des compagnies de la « Big-Tech », des grands conglomérats financiers qui se trouvent derrière les industries extractivistes et qui dominent le monde sans être soumis à aucun contrôle réel.

Pour conclure, nous avons besoin de lutter contre l'hégémonie capitaliste. Reconstruire l'identité de la classe des travailleuses et travailleurs est une étape importante de cette lutte. Cela implique de transformer nos discours et nos pratiques afin d'intégrer, organiser et représenter toute la diversité de la classe travailleuse.



Dans le contexte d'une campagne agressive et antidémocratique menée par les extrêmes-droites pro fascistes, institutionnelles ou non, nous affirmons qu'il est nécessaire de se réappropriier le combat pour la démocratie

La remise en question du modèle d'accumulation et d'exploitation du capitalisme nous amène aussi à reconfigurer la vision de l'État, du rôle de la politique et de la démocratie, et en particulier à formuler une critique de la démocratie libérale. Ces questionnements nous poussent vers une autre forme de confrontation. C'est pourquoi nous explorons les questions suivantes : quelle est la valeur de la démocratie ? Quel en est le sens pour les travailleuses et les travailleurs ? Quelle identité la démocratie a-t-elle par rapport au monde du travail ? Et quelles formes de participation devons-nous construire, aussi bien dans les espaces de travail eux-mêmes, dans les territoires, que dans les institutions de l'État, partout où les travailleuses et les travailleurs sont organisés ?

Dans cette perspective, nous affirmons qu'un développement respectueux de l'environnement et une politique réellement démocratique exigent de nouvelles formes de participation : un accès réel aux processus de décision, des mécanismes de contrôle social et citoyen, et le rétablissement de l'intérêt général au cœur de la vie démocratique. C'est cela qu'implique la revendication de la souveraineté populaire, la reconquête des institutions de l'État et une participation active à la vie politique.

Dans cette vision des institutions, la souveraineté se construit avec les syndicats. Ils y jouent un rôle d'acteur démocratique essentiel, moteur de propositions et d'initiatives concrètes pour la société.

LS. Comment envisagez-vous la convergence des luttes contre le système capitaliste ? Quelles opportunités et quels défis ?

I.G. Dans le contexte d'une campagne agressive et antidémocratique menée par les extrêmes-droites pro fascistes, institutionnelles ou non, nous affirmons qu'il est nécessaire de se réappropriier le combat pour la démocratie, dans le sens d'une démocratie radicale, tournée vers les besoins de la population.

Et cela, nous ne le faisons pas seuls. Nous le faisons avec d'autres mouvements, avec d'autres secteurs sociaux qui luttent eux aussi pour leur survie, pour leur place et leur participation politique dans les États, dans la vie quotidienne et dans l'exercice concret des droits. Les alliances constituent donc un élément stratégique central de notre action.

C'est pourquoi nous participons à des espaces d'articulation d'un agenda commun, au-delà des différences et des intérêts spécifiques que représente chaque expression sociale ou politique en Amérique latine et dans les Caraïbes. Ce principe continue de nous guider et demeure fondamental dans cette période marquée par des attaques contre la démocratie et la souveraineté des peuples.





LA JUSTICE

पर्यावरणीय विनाश
के खिलाफ
रुकजुट है!

LE CLIMAT
CHANGE,
POURQUOI PAS
VOUS?

RESISTANCE!

ESPERANZA

NO TO
MINING!

PEOPLE
OVER

- SCALABILITY
- INCLUSION
- PARTNERSHIPS
- STAKEHOLDER ENGAGEMENT
- SUSTAINABLE IMPACT
- SCALABILITY
- PARTNERSHIPS
- MONITORING & EVALUATION
- CAPACITY BUILDING
- POLICY DIALOGUE

LAND
BACK

- DEVELOPMENT FRAMEWORK
- SDG ALIGNMENT
- IMPACT REPORT
- BEST PRACTICES
- LOGFRAME
- DONOR GAP ANALYSIS

Les objectifs de développement durable et la « société civile »

Par Murad Akincilar*



Économiste, chercheur et syndicaliste

Les Objectifs de développement durable (ODD) s'inscrivent dans le prolongement de décennies de mobilisations sociales, notamment autour des enjeux sociaux et environnementaux. Face à la pression croissante de mouvements sociaux dénonçant les limites du modèle de développement dominant, les ODD ont été adoptés (2015) comme une réponse politique et « normative », visant à encadrer ces revendications dans un cadre consensuel et mesurable.

A noter que, bien que le contenu des ODD soit louable, ils ne remettent pas en cause le système économique dominant. Pire, ils misent sur le secteur privé (il faut lire les sociétés transnationales) pour leur mise en œuvre. De plus, il n'existe aucun mécanisme formel de sanction

pour leur non-respect, étant donné qu'il s'agit de normes « volontaires ». D'ailleurs, le Secrétaire général de l'ONU lui-même a, à de multiples reprises, tiré la sonnette d'alarme pour signifier que les ODD ne seront pas atteints à leur terme (2030)¹.

Pourtant, depuis leur adoption, les ODD ont été accueillis bien souvent avec enthousiasme et sans aucune critique par les organisations dominantes de la société civile (OSC). Cet article vise donc à répondre à une question fondamentale : pourquoi les organisations concernées ont-elles adopté la rhétorique des ODD ?

Cet engouement de certaines organisations dominantes de la société civile ne relève toutefois pas d'un idéalisme naïf, mais découle de forces structurelles, historiques et idéologiques profondes qui ont façonné à la fois la gouvernance mondiale et l'identité même de la société civile au cours des dernières décennies. Loin de représenter un cadre neutre ou universellement bénéfique, les ODD sont nés au sein d'un ordre politique et économique dominant bien précis, à savoir celui basé sur le pouvoir des sociétés transnationales et la logique des solutions fondées sur « le marché libre ». Les OSC dominantes, intégrées à cette architecture, ont trouvé à la fois rationnel et nécessaire d'adopter le langage des ODD parce qu'il garantit l'accès, la légitimité et les ressources au sein d'un système qui récompense la conformité plutôt que la confrontation.

La transformation de la société civile : de l'engagement politique à la prestation de services

L'une des principales raisons de cet alignement réside dans la transformation même de la société civile. Au cours des quarante dernières années, en particulier depuis l'essor de l'ordre néolibéral dans les années 1980, les OSC ont connu un processus marqué de professionnalisation, d'institutionnalisation et de bureaucratisation. Ce qui était autrefois souvent des mouvements ancrés localement, politiquement engagés, se sont transformés, dans de nombreux cas, en organisations axées sur la prestation de services.

Ce virage a coïncidé avec le retrait de l'État de ses fonctions sociales et l'essor de la philanthropie privée, ainsi que des partenariats public-privé comme modes dominants de financement de la coopération au développement. Dans cet écosystème, les ODD ont offert un vocabulaire universel commode : un cadre commun permettant aux OSC de démontrer leur pertinence, de sécuriser des financements et de conserver un accès aux espaces multilatéraux. Résister ou critiquer les ODD aurait non seulement risqué de provoquer leur marginalisation, mais aussi menacé leur survie organisationnelle dans un paysage concurrentiel où l'alignement sur les agendas dominants est le prix de la participation.

Les OSC ont connu un processus marqué de professionnalisation, d'institutionnalisation et de bureaucratisation



L'emprise épistémologique de la rationalité néolibérale

Les fondements épistémologiques de la pensée dominante en matière de développement ont longtemps été imprégnés d'une forme particulière de rationalité économique : celle qui privilégie la place du secteur privé et les solutions techniques. Ainsi, les politiques publiques doivent être compatibles avec le marché, au détriment des services publics et de la politique redistributive. Les ODD, avec leur accent mis sur la « croissance inclusive », les « partenariats public-privé » et le slogan « ne laisser personne de côté », s'inscrivent parfaitement dans cette vision du monde. Ils dépolitisent la pauvreté en la reformulant comme un problème d'inclusion plutôt qu'un produit de l'exploitation. De plus, ils présentent les inégalités comme naturelles et/ou des écarts à combler par l'innovation et l'efficacité économique, et non comme le résultat de relations de pouvoir historiques ou contemporaines, façonnées par le colonialisme et le capitalisme. Pour les OSC qui ont intériorisé ce narratif, les ODD apparaissent non pas comme un projet politique, mais comme une feuille de route pragmatique : un ensemble de cibles pouvant être opérationnalisées

à travers des interventions fondées sur des données probantes, des « coups de pouce comportementaux » et des programmes de renforcement des capacités. En ce sens, l'adoption des ODD reflète non seulement un calcul stratégique, mais aussi une forme plus profonde de capture cognitive par une logique qui assimile le développement à l'intégration au marché.

Ils dépolitisent la pauvreté en la reformulant comme un problème d'inclusion plutôt qu'un produit de l'exploitation

La neutralisation du dissensus : lorsque la critique devient gestion technique

Cette dépolitisation est également stratégique d'un autre point de vue : elle neutralise la dissidence. Le cadre des ODD, de par sa conception-même, absorbe et reformule les revendications radicales à l'intérieur de sa propre logique. Les appels à la restitution des terres accaparées, à l'annulation de la dette extérieure ou aux réparations pour les injustices historiques sont rendus invisibles ou requalifiés en « gestion durable des terres », en « inclusion financière » ou en « partenariats pour le développement ». Le résultat est une forme d'encerclement discursif dans lequel la critique est canalisée dans le dialogue technique, et la transformation réduite à un ajustement progressif.





il leur permet d'affirmer une autorité morale sans remettre en cause le pouvoir. Les accords et compromis qu'elles contribuent à produire s'inscrivent ainsi pleinement dans le cadre des États capitalistes et de la gouvernance internationale inéquitable ; ce qui rend illusoire toute attente de solutions susceptibles d'aller à l'encontre de ces logiques structurelles. Elles deviennent ainsi participantes à un rituel mondial de consensus, confondant le rôle de figurant à la table des négociations avec une réelle influence sur les décisions.

Le coût de la complicité

Pourtant, cet accommodement a un prix considérable. Alors que les crises mondiales s'aggravent (effondrement écologique, montée de l'autoritarisme et autres mouvements réactionnaires, inégalités croissantes et résurgence du nationalisme militariste), le système multilatéral, qui offrait jadis un cadre commun, s'effondre sous le poids de la mainmise des sociétés transnationales et des interventions impérialistes. Dans ce contexte, l'incapacité de cette société civile à construire un rapport de force et une résistance cohérente, unifiée et politiquement ancrée, n'est pas accidentelle, mais systémique. Fragmentées (thématiquement et sectoriellement), dépendantes de financements des élites et déconnectées des mouvements de base du Sud global, les OSC ont perdu la capacité d'articuler une vision de la justice qui dépasse les limites de l'ordre existant.



Dans ce contexte, il serait erroné de considérer la société civile organisée comme un bloc homogène orienté vers l'émancipation des peuples. Une part significative du champ est aujourd'hui captée par des ONG professionnalisées, étroitement articulées aux intérêts des bailleurs, des fondations privées et des acteurs économiques dominants, et qui se sont durablement accommodées aux logiques capitalistes existantes. Les OSC dominantes, nombreuses à s'être éloignées de positions dites « politiques », trouvent cet espace confortable, voire productif, car



Leur adhésion aux ODD fonctionne de facto comme une forme de complicité : elle légitime un système qui met le profit au-dessus des êtres humains/vivants et la croissance au-dessus des limites planétaires. Sans rapport de force, il est impossible d'imposer un changement de cap.

Au-delà des ODD : vers une société civile décoloniale et indépendante

La voie à suivre exige bien plus qu'un simple réajustement des indicateurs des ODD ou un appel à leur « meilleure mise en œuvre ». Elle exige une reconfiguration radicale du rôle de la société civile, non plus comme prestataire de services ou conseillère politique, mais comme force de changement systémique ancrée dans la solidarité, la responsabilité historique et la justice sociale. Cela signifie sortir des cadres sectoriels et « monothématiques », rejeter les partenariats avec le secteur

privé qui compromettent l'autonomie, et porter les voix de celles et ceux qui subissent le plus les inégalités mondiales. Cela implique aussi de reconnaître que les droits humains ne sont pas des abstractions neutres, mais des revendications profondément politiques qui remettent en cause les hiérarchies de classe, de genre et raciales. Ce n'est qu'en politisant la lutte pour la justice en refusant le confort du consensus néo-libéral que la société civile pourra retrouver son potentiel émancipateur.

Dans un monde à la dérive, la compassion sans confrontation équivaut à la complicité. Les ODD peuvent offrir un

langage d'espoir, mais un espoir sans critique structurelle n'est qu'un mirage. Le véritable changement ne viendra pas de l'alignement sur un système à la dérive, mais de la construction, depuis la base, d'un mouvement internationaliste qui ose imaginer et se battre pour un monde débarrassé de l'exploitation et de la domination.

NOTES

1. Voir entre autres "The Sustainable Development Goals Report 2024", <https://unstats.un.org/sdgs/report/2024/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2024.pdf>

Le véritable changement ne viendra pas de l'alignement sur un système à la dérive, mais de la construction, depuis la base, d'un mouvement internationaliste qui ose imaginer et se battre pour un monde débarrassé de l'exploitation et de la domination



ODD : militants engagés pour leur réalisation réprimés

Dans son rapport présenté à l'Assemblée générale de l'ONU, Mary Lawlor, Rapporteuse spéciale de l'ONU sur la situation des défenseurs des droits de l'homme¹, souligne que le peu de progrès réalisés concernant les ODD (15 %)² dépend souvent du travail des défenseurs des droits humains. Or, ces derniers font fréquemment face à la répression, à la violence et à des obstacles juridiques. Elle déplore également qu'en raison des mesures législatives restrictives prises par les États, « le droit de défendre les droits » est de plus en plus compromis.

Cette observation met en lumière les faiblesses structurelles et conceptuelles des ODD, qui sapent leurs propres ambitions, notamment lorsqu'on les examine sous l'angle des droits humains. La Rapporteuse spéciale constate plusieurs lacunes concernant les ODD. Elle souligne avant tout que les ODD sont volontaires et non contraignants, contrairement aux normes relatives aux droits humains, et ne créent aucune obligation légale pour les États. Les gouvernements peuvent ainsi ignorer leurs engagements en matière de prise de décision inclusive ou d'accès à l'information, sans encourir de sanctions juridiques, même lorsque ces manquements entravent directement la réalisation des ODD.





Au vu de la répression à l'égard des défenseurs des droits, la participation à la réalisation des ODD devient sélective, symbolique ou limitée aux « parties prenantes » jugées acceptables par les autorités, excluant ainsi les voix critiques.

Comme le souligne la Rapporteuse spéciale, malgré leur rôle essentiel dans la défense et la mise en œuvre des ODD (par exemple, en dénonçant la corruption, en défendant les droits environnementaux ou en exigeant l'égalité de genre), les défenseurs des droits ne sont ni reconnus ni protégés.

La Rapporteuse spéciale dénonce, dans plusieurs pays européens, la criminalisation de certaines formes de contestation non violente pour la

défense du droit à un environnement sain. À ce propos, elle déplore aussi les obstacles dressés à la participation de la société civile « même dans les instances créées par l'ONU pour lutter contre les changements climatiques, par exemple la Conférence des Parties à la Convention-cadre de l'ONU sur les changements climatiques ».

L'analyse de la Rapporteuse spéciale révèle un paradoxe : les personnes qui permettent les progrès des ODD sont souvent celles qui risquent d'être réprimées. Autrement dit, la faiblesse fondamentale des ODD réside dans le fait que les droits humains sont perçus comme une simple aspiration et non pas comme des normes impératives et des cadres protecteurs à faire respecter. En traitant la participation, la transparence et la responsabilité comme de bonnes pratiques optionnelles plutôt que comme des droits non négociables, les ODD sont devenus vulnérables à la récupération, à l'inefficacité et aux reculs.

C'est pourquoi la Rapporteuse spéciale demande, entre autres, aux États de ne pas « poursuivre pénalement les défenseurs et défenseuses des droits humains pour leurs activités pacifiques

au profit du développement durable, même lorsque leurs méthodes de travail diffèrent de celles de l'État. » Elle leur demande également d'« adapter, modifier ou abroger les lois restrictives », de sorte que les défenseurs des droits et les autres membres de la société civile puissent faire leur travail légitime. Elle demande par ailleurs aux États de veiller « à ce qu'une politique de diligence raisonnable globale soit appliquée en matière de droits humains, ce qui suppose l'obtention du consentement préalable, libre et éclairé des personnes qui vivent dans les zones concernées avant le commencement de tout projet d'exploitation des ressources ou d'infrastructure susceptible d'entraver la réalisation des objectifs de développement durable en menaçant les droits humains. »

NOTES

1. Cf. Rapport de la Rapporteuse spéciale, *Situation des défenseurs et défenseuses des droits humains*, A/79/123 9, juillet 2024, présenté à l'Assemblée générale de l'ONU, <https://docs.un.org/fr/A/79/123>

2. Selon la 3^e Commission de l'Assemblée générale de l'ONU (2023), mentionné dans le rapport de la Rapporteuse spéciale.



La paix comme droit : repenser la sécurité mondiale dans une perspective de développement transformatrice

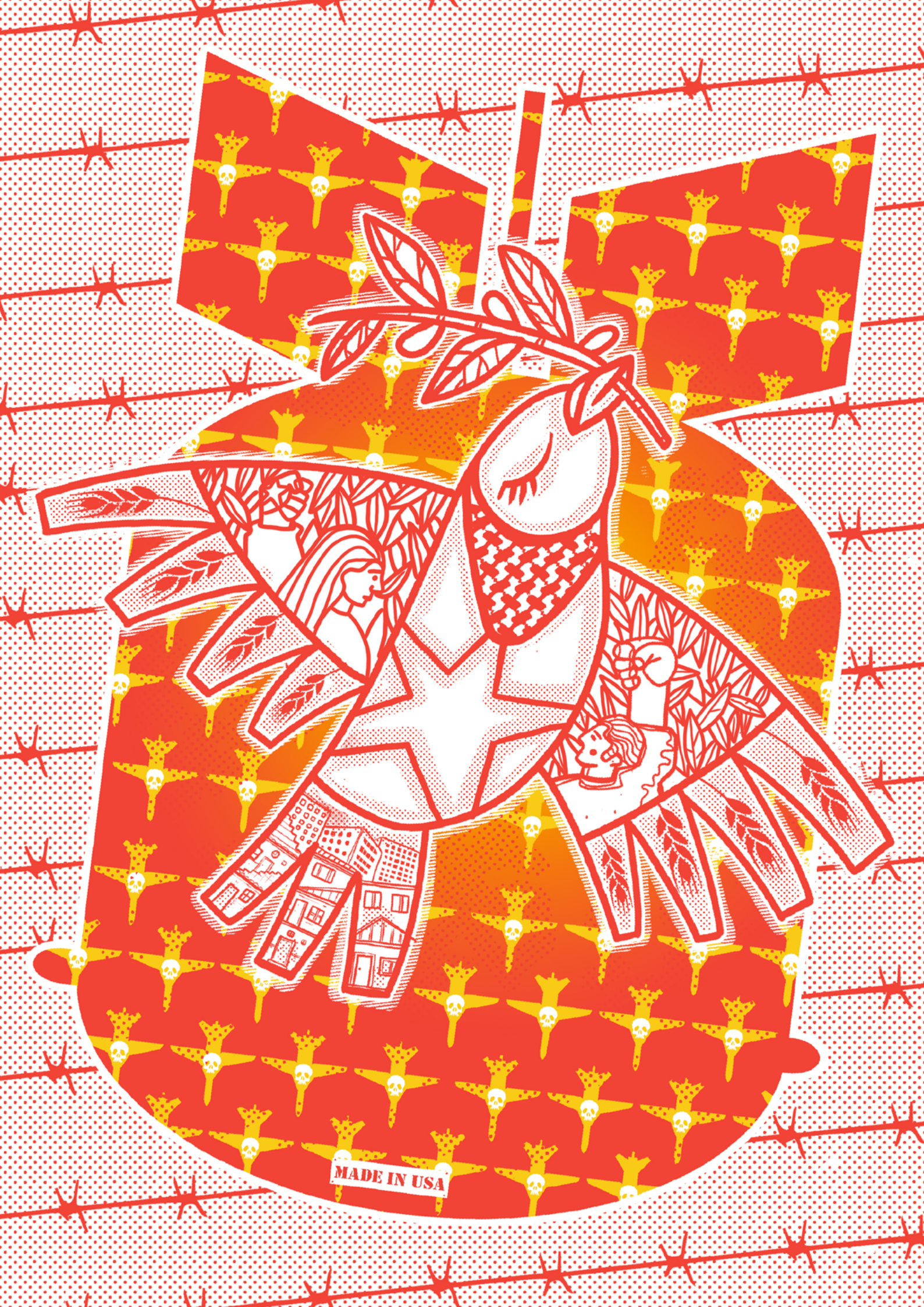
Par Eva Wuchold*



En 1984, l'ONU a proclamé solennellement que « les peuples de la Terre ont un droit sacré à la paix »¹. Dans cette déclaration, il est précisé que « pour assurer l'exercice du droit des peuples à la paix, il est indispensable que la politique des États tende à l'élimination des menaces de guerre, surtout de guerre nucléaire, à l'abandon du recours à la force dans les relations internationales et au règlement pacifique des différends internationaux sur la base de la Charte des Nations Unies. »



Experte en droits humains et politiques de la paix



MADE IN USA



Il est important de souligner que sans paix, les droits humains et le développement restent des promesses fragiles. Sans paix, le développement s'effondre. Sans paix, la dignité devient discrétionnaire. Pourtant, alors que ce principe est réaffirmé année après année dans les résolutions de l'ONU, le monde évolue dans la direction opposée. Jamais depuis la Seconde Guerre mondiale autant de conflits armés n'ont été enregistrés à travers le monde.

De nouvelles données du Peace Research Institute Oslo² et de Uppsala Conflict Data Program³ montrent un pic historique du nombre de guerres, tandis que le suivi en direct de Armed Conflict Location & Event Data Project⁴ confirme des niveaux records de violence politique et de dommages causés aux civils. Et aujourd'hui, selon les derniers chiffres du Stockholm

International Peace Research Institute⁵, les fabricants d'armes enregistrent une forte augmentation de leurs revenus, alimentée par ce qui est ouvertement décrit comme une nouvelle course mondiale à l'armement⁶.

Bien que le comportement de certains États puissants, celui des États-Unis d'Amérique en particulier, aggrave les conditions qui rendent la paix impossible, l'affirmation selon laquelle la paix est un droit des peuples revêt une signification politique importante. Les initiateurs de la Déclaration de l'ONU sur le droit au développement, adoptée en 1986, l'avaient compris bien avant la crise actuelle : la paix internationale, le désarmement, la redistribution des richesses et la coopération ne sont pas des questions secondaires, mais les fondements de tout ordre économique, politique et social juste. Le développement ne peut

Il est important de souligner que sans paix, les droits humains et le développement restent des promesses fragiles

se concrétiser dans un contexte de militarisation, d'occupation, de famine et de peur. La paix ne peut être maintenue dans un monde régi par les inégalités, l'exploitation, la concurrence et la dégradation systématique de la vie humaine. Les deux déclarations onusiennes précitées défendent la même vision : un monde dans lequel les êtres humains sont libérés non seulement de la violence, mais surtout des conditions qui rendent la violence normale.



Si la paix est généralement interprétée comme l'aspiration à mettre fin à la guerre, il est temps de reconnaître que sa portée est bien plus large. La paix ne doit pas être comprise comme une trêve forcée et temporaire. Mais comme un ordre politique fondé sur l'égalité, la justice, la participation populaire et la solidarité. Elle consiste à rejeter la menace ou l'usage de la force ainsi que les structures économiques mondiales qui reproduisent la misère et la dépendance.

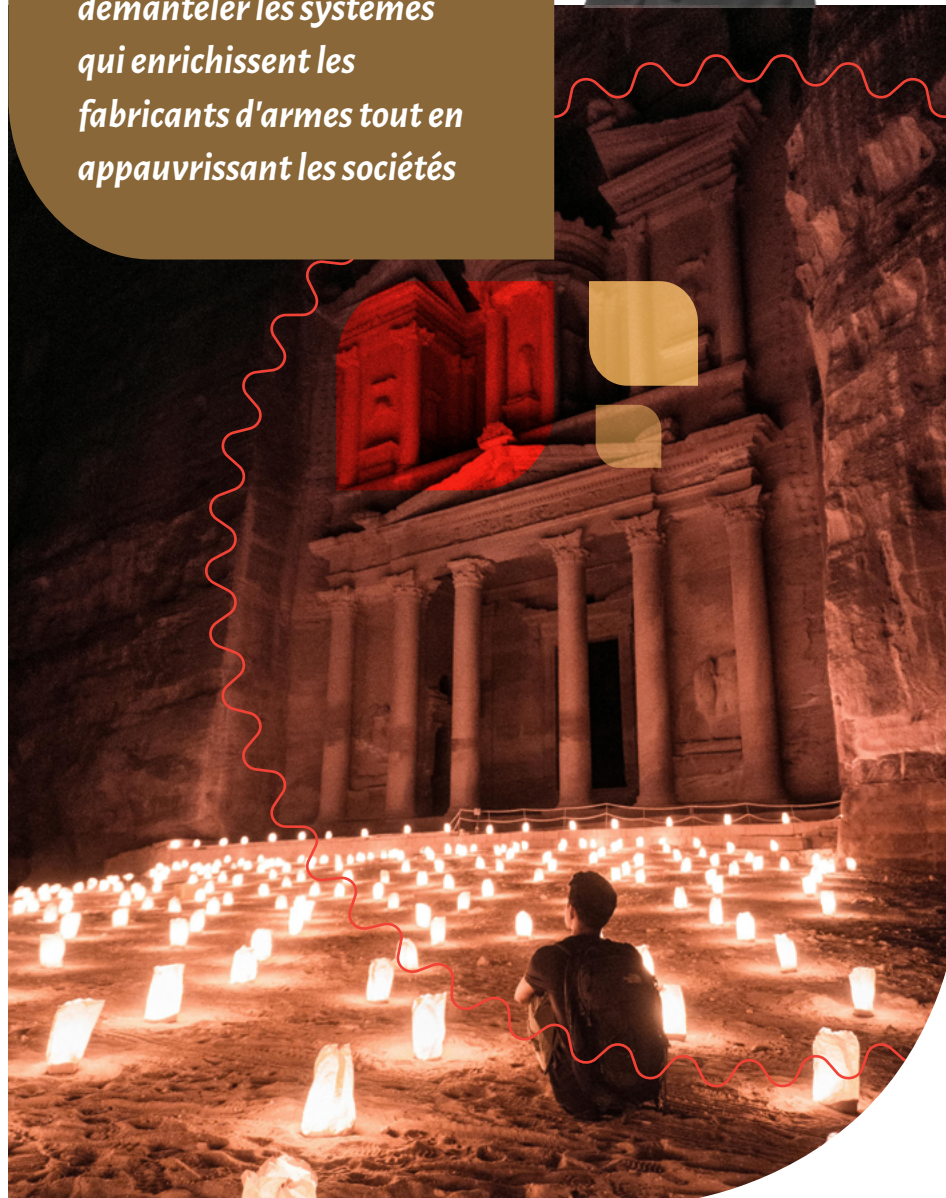
Paix positive et négative

C'est précisément là que le concept de paix positive devient indispensable. La paix négative, c'est-à-dire la simple absence de conflit ouvert, ne suffit plus dans un monde où l'injustice systémique tue bien avant qu'un coup de feu ne soit tiré. La paix positive exige la fin de la violence directe et indirecte. Elle désigne la pauvreté, la faim, le racisme, la misogynie, la domination coloniale, l'injustice climatique et les inégalités croissantes comme des formes de violence en soi. Il ne s'agit pas d'effets secondaires malheureux, mais de causes structurelles qui préparent le terrain à la guerre. Un monde dans lequel des centaines de millions de personnes vivent sans accès à la terre, à la nourriture, à la sécurité ou sont privées de voix politique est un monde propice aux conflits.

La paix positive nécessite donc une transformation sociale. Elle implique de démanteler les systèmes qui enrichissent les fabricants d'armes tout en appauvrissant les sociétés. Elle implique de s'opposer à un ordre économique, dans lequel l'exploitation de la main-d'œuvre, des ressources naturelles et le piratage des connaissances des pays du Sud, continuent d'alimenter l'instabilité. Elle implique

de rejeter les politiques qui criminalisent la migration tout en ignorant les conflits et les inégalités qui poussent les populations à fuir leur pays. La paix positive, tout comme le droit au développement, exige une redistribution qui permette à tous les peuples de participer librement à la construction de leur avenir.

La paix positive nécessite donc une transformation sociale. Elle implique de démanteler les systèmes qui enrichissent les fabricants d'armes tout en appauvrissant les sociétés





Les États les plus puissants investissent dans la militarisation plutôt que dans la diplomatie, dans le chantage plutôt que dans la coopération, dans la surveillance plutôt que dans la solidarité.

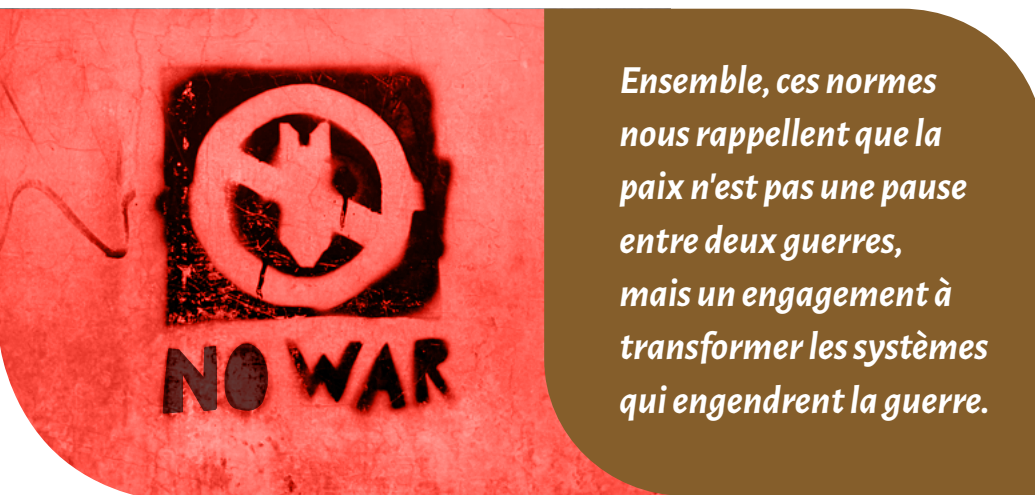
L'ONU : l'interdiction des guerres

Faut-il le rappeler, la Charte de l'ONU interdit le recours à la force pour régler les différends entre les États (art. 2) et prône non seulement « des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes » mais aussi « la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire, en développant et en encourageant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinctions de race, de sexe, de langue ou de religion. » (art. 1^{er}) Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques interdit « toute propagande en faveur de la guerre » et « tout appel à la haine nationale, raciale ou religieuse qui constitue une incitation à la discrimination, à l'hostilité ou

à la violence » (art. 20). Pour l'UNESCO, « l'éducation devrait mettre l'accent sur l'inadmissibilité du recours à la guerre d'expansion, d'agression et de domination, à la force et à la violence de répression et induire chaque personne à comprendre et assumer les responsabilités qui lui incombent pour le maintien de la paix. »⁷

Ces normes et les déclarations précitées offrent une orientation très claire. Elles reconnaissent la paix comme un processus participatif, fondé sur la coopération, la compréhension mutuelle et le développement socio-économique. Elles affirment que chacun a droit à un ordre social et international dans lequel les droits humains peuvent être réalisés. Elles soulignent la nécessité d'éradiquer la pauvreté et de réduire les inégalités au sein des États et entre eux. Elles insistent sur la pleine participation des femmes à tous les aspects de la vie sociale et politique. Elles appellent à un espace civique ouvert et au droit de contester le pouvoir sans crainte.





Ensemble, ces normes nous rappellent que la paix n'est pas une pause entre deux guerres, mais un engagement à transformer les systèmes qui engendrent la guerre.

Il ne s'agit pas d'un langage de résignation. C'est le langage des possibilités. Mais cela exige du courage politique, et le paysage mondial actuel est marqué par la peur et l'opportunisme. Alors que les conflits se multiplient, les États les plus puissants investissent dans la militarisation plutôt que dans la diplomatie, dans le chantage plutôt que dans la coopération, dans la surveillance plutôt que dans la solidarité. Les dépenses militaires mondiales ont atteint des sommets sans précédent, détournant les ressources publiques des besoins sociaux vers des budgets

de guerre en constante augmentation. Dans le même temps, la faim augmente, les inégalités se creusent et des populations entières sombrent dans la pauvreté sous le poids des ajustements structurels et de la destruction de l'environnement. La contradiction ne pourrait être plus flagrante : des gouvernements prétendent défendre la paix tout en finançant les industries qui dépendent précisément de son absence.

Défendre la paix en tant que droit, c'est donc mettre en évidence cette contradiction. C'est affirmer que la paix ne peut coexister avec un modèle économique fondé sur l'exploitation des êtres humains, la destruction de l'environnement et la domination armée. C'est se tenir aux côtés des communautés qui résistent à l'occupation militaire, à la répression et à l'accaparement des terres. C'est amplifier la voix des mouvements qui réclament la souveraineté alimentaire, la justice climatique, la démilitarisation et la participation démocratique. Et c'est insister sur le fait que les collectivités publiques doivent s'attaquer non seulement à la violence des conflits, mais surtout à la violence des inégalités qui les précède.

La paix positive nous fournit le vocabulaire conceptuel et politique nécessaire pour comprendre que ces luttes sont interdépendantes. Le droit au développement leur donne une base juridique. Le droit à la paix leur confère une force morale. Ensemble, ces normes nous rappellent que la paix n'est pas une pause entre deux guerres, mais un engagement à transformer les systèmes qui engendrent la guerre. Ils nous rappellent également que chaque personne a le droit de vivre à l'abri de la peur et du besoin, et que ce droit est incompatible avec un ordre mondial régi par la militarisation et le profit. Et ils nous rappellent, précisément en cette période de conflits croissants, qu'un autre avenir est possible, un avenir fondé sur la justice, la solidarité et la dignité commune de tous les peuples.

NOTES

1. Cf. Résolution 39/11 de l'Assemblée générale de l'ONU, adoptée le 12 novembre 1984.
2. <https://www.prio.org/publications/14486>
3. <https://www.uu.se/en/news/2025/2025-06-11-ucdp-sharp-increase-in-conflicts-and-wars>
4. *Armed Conflict Location & Event Data Project* - <https://acleddata.com/series/acledd-conflict-index>
5. <https://www.sipri.org>
6. Voir également le n° 5 de *Lendemain solidaires* portant sur « La guerre comme outil géopolitique de domination ».
7. Recommandation sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales, adoptée le 19 novembre 1974, art. III.6.





Quels développements ?

Par Murad Akincilar*

Les cadres dominants du « développement durable » sont tellement saturés de logique marchande et de référentiels occidentaux qu'ils renforcent les inégalités qu'ils prétendent combattre. L'Agenda 2030 est une faillite désormais annoncée. Dévoyée de son concept d'origine (imprégnée d'indicateurs tels que le PIB, les marchés du carbone ou la « croissance verte »), la durabilité est utilisée comme un cache-sexe pour continuer à perpétuer la hiérarchie mondiale.



Pour s'en affranchir, les mouvements sociaux du Sud comme du Nord martèlent la nécessité de rompre avec la stratégie de développement actuelle non seulement au niveau des politiques publiques, mais aussi au niveau théorique. Il faut décoloniser et démocratiser nos modèles de développement en se recentrant sur les expériences et savoirs autochtones du Sud global.

Les traditions du *buen vivir*, de l'*al-Asabiyya* et *al-Omran*, de l'*Ubuntu*, du socialisme africain, de la conférence de Bandung et de la Tricontinentale ou de la planification éco-socialiste offrent bien plus que de simples références historiques, elles sont des alternatives vivantes. Ces approches proposent d'autres manières de « bien vivre » en harmonie avec la Terre et les êtres vivants. Il est temps de mettre en œuvre un paradigme de multiples développements qui rejette la logique dominante du « consensus de Washington »¹.



Économiste, chercheur et syndicaliste

Buen vivir : au-delà du développement en Amérique latine

Dans les hautes terres andines de l'Équateur et de la Bolivie, le *buen vivir* (ou *sumak kawsay* en quechua) n'est pas apparu comme un mot d'ordre politique, mais comme une vision du monde vieille de plusieurs siècles. Elle est fondée sur la relation, la réciprocité et l'harmonie avec la Pachamama (Terre Mère). Contrairement à la durabilité occidentale, qui cherche à « gérer » la nature contre le vivant, le *buen vivir* place les droits des vivants au cœur de la vie sociale, en tant que co-sujets. Il rejette l'anthropocentrisme, le fétichisme de la croissance infinie, privilégiant plutôt le bien-être communautaire, l'intégrité culturelle et l'équilibre écologique.

Le buen vivir place les droits des vivants au cœur de la vie sociale, en tant que co-sujets

Lorsqu'en 2008 l'Équateur a inscrit les droits de la nature dans sa Constitution (le premier pays au monde à le faire), il ne s'agissait pas simplement d'une innovation juridique, mais d'une affirmation politique de souveraineté épistémique. Le *buen vivir* remet en cause la dichotomie coloniale entre « moderne » et « traditionnel », non pas en « intégrant » les savoirs autochtones dans les marchés capitalistes (comme le font par exemple la microfinance ou l'écotourisme), mais en proposant un horizon civilisationnel alternatif. Comme le soulignent Kothari et al.²,

La mécanique de la prospérité démarre donc par le bas, par la satisfaction des besoins vitaux et se propage horizontalement à la recherche de l'équilibre de moyens de subsistance pour tous.

de telles visions ne sont pas « pré-modernes » mais « post-développementales » – elles émergent précisément des ruines de la modernité imposée.

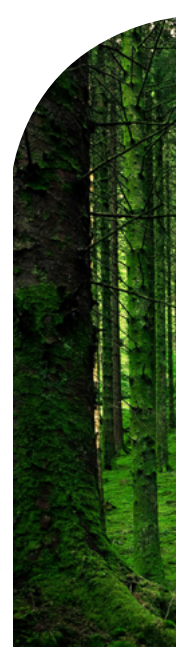
Al-Omran : la solidarité en Méditerranée

Au XIV^e siècle, l'historien nord-africain Ibn Khaldoun a développé le concept d'*al-Asabiyya* (souvent traduit par « cohésion sociale » ou « solidarité de la communauté ») comme la force qui unit les communautés et permet l'épanouissement collectif. Contrairement au contrat social hobbesien qui sous-tend le libéralisme occidental, l'*al-Asabiyya* ne découle ni de l'individualisme abstrait ni de la coercition étatique, mais de liens de parenté, d'obligation mutuelle et de finalité éthique partagée.

Le renouvellement de ce concept par *al-Omran* (prospérité collective) ouvre la voie à des alternatives que l'on pourrait qualifier d'organiques dans leur façon de considérer l'environnement, la société et l'économie comme un écosystème à la fois naturel et construit. Un paradigme animé et fondé sur les principes de souveraineté, de coopération, de justice et de valorisation du travail, mais aussi orienté par le désir collectif de prospérité³.



De nos jours, dans une Méditerranée ravagée par les régimes néocoloniaux d'endettement, les migrations forcées et l'effondrement climatique, la réactualisation de l'*al-Asabiyya* propose une alternative décoloniale au modèle sécuritaire de « migration durable » promu par l'Union européenne. Au lieu de considérer la migration comme une crise à gérer, l'*al-Asabiyya* reconnaît le destin commun des peuples méditerranéens et les dettes historiques du Nord global. Elle conçoit le développement non comme une croissance du PIB, mais comme la culture de la confiance, de l'hospitalité et de la solidarité transnationale. Dans cette vision, la prospérité se mesure d'abord au niveau de vie collectif, particulièrement de ceux qui sont les moins bien lotis. On ne peut pas parler de prospérité collective lorsque le pain quotidien n'est pas garanti pour toutes et tous. La mécanique de la prospérité démarre donc par le bas, par la satisfaction des besoins vitaux et se propage horizontalement à la recherche de l'équilibre de tous pour tous⁴.



Ubuntu et socialisme africain : la place de l'individu au sein de la communauté

Du sud de l'Afrique jusqu'au Sahel, la philosophie de l'*Ubuntu* – « Je suis parce que nous sommes » – place la personne ancrée dans sa communauté au-dessus de l'individu isolé. Dans cette perspective, le développement ne consiste pas à maximiser l'utilité ou à accumuler du capital, mais à nourrir le tissu social. Cette éthique contredit directement le modèle de l'*homo economicus*, qui sous-tend l'austérité néolibérale et mise sur la responsabilité individuelle pour la réduction de la pauvreté.

Dans la période post-indépendance, des dirigeants comme Julius Nyerere⁵ (Tanzanie) et Kwame Nkrumah⁶ (Ghana) ont traduit l'éthique de l'*Ubuntu* en visions politiques du socialisme africain, mettant l'accent sur l'autosuffisance, l'agriculture coopérative et la solidarité panafricaine. Souvent sapées par les logiques de la guerre froide et les programmes

d'ajustement structurel, ces expériences ne sont pas des « échecs » du socialisme en tant que tel, mais ont été dévoyés par la corruption des nouvelles classes dirigeantes. Leur héritage nous rappelle qu'un développement au service des peuples doit s'enraciner dans le contrôle populaire des ressources, et non dans des projets de « résilience » pilotés par des bailleurs qui traitent les communautés comme des victimes passives.

Comme le soulignent Madra et al.⁷, l'économie du développement contemporaine tend souvent à pathologiser les institutions africaines en les qualifiant d'« extractives » ou d'« inefficaces ». Et si le travail communautaire (*harambee*), les droits fonciers coutumiers ou les associations de crédit rotatif (*tontines*) n'étaient pas des déficiences, mais des adaptations sophistiquées aux réalités sociales et écologiques ? Reconquérir le concept de la durabilité, c'est reconnaître ces pratiques comme des épistémologies valides ; non pas comme des secteurs informels à « domestiquer », mais comme des alternatives desquelles s'inspirer.

Bandung et la Tricontinentale : la solidarité anti-impérialiste comme stratégie de développement

La Conférence de Bandung de 1955, qui réunit 29 États asiatiques et africains nouvellement indépendants, fut bien plus qu'un sommet diplomatique. Ce fut une déclaration d'autonomie politique vis-à-vis du capitalisme occidental, mais aussi du socialisme étatique de l'Europe de l'Est. L'« esprit de Bandung » affirmait que le développement devait être autodéterminé, antiraciste et anticolonial. Il liait la souveraineté économique à la paix, au désarmement et à la dignité culturelle.

Une décennie plus tard, la Conférence Tricontinentale de La Havane en 1966 élargit cette vision en une alliance stratégique de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique latine contre le néocolonialisme et le capitalisme racial⁸. Des figures comme Amilcar Cabral⁹, Che Guevara ou Malcolm X comprenaient que le développement ne pouvait pas exister dans un monde de ressources pillées et de peuples opprimés. Pour eux, le développement était indissociable de la libération.

Reconquérir le concept de la durabilité, c'est reconnaître ces pratiques comme des épistémologies valides ; non pas comme des secteurs informels à « domestiquer », mais comme des alternatives à s'inspirer





Aujourd'hui, alors que la crise climatique affecte de manière disproportionnée le Sud global, l'héritage de Bandung et de la Tricontinentale est plus précieux que jamais. Les réparations des injustices environnementales, l'annulation de la dette et les transferts de technologie ne sont pas des actes de charité, mais de réparation. Un cadre de durabilité authentique doit raviver cet esprit de solidarité transcontinentale, non pas comme une rhétorique nostalgique, mais comme une stratégie concrète pour la justice climatique et sociale.

Un repère : la Déclaration sur le droit au développement

Cette approche trouve un écho renouvelé dans les efforts actuels visant à revitaliser la Déclaration sur le droit au développement, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies en 1986 mais systématiquement marginalisée dans les arènes économiques internationales. Aujourd'hui, face aux crises climatiques, alimentaires et démocratiques, des mouvements du Sud global réclament la pleine application de ce droit comme fondement juridique d'un développement souverain, équitable et écologiquement durable. La Déclaration affirme clairement que le développement est un droit inaliénable de tous les peuples, et qu'il implique la pleine réalisation de tous les droits humains (civils, politiques, économiques, sociaux et culturels). Dans un contexte de néocolonialisme vert¹⁰ et de « solutions » technocratiques imposées, revendiquer le droit au développement, c'est exiger le droit des peuples à définir ce que signifie « vivre bien ».

Comme le soutiennent Patel¹¹ et Mignolo¹², la décolonisation n'est pas seulement politique, mais est aussi

une déconstruction théorique. C'est refuser qu'il n'existe qu'une seule manière valable de connaître et d'être.

Planification éco-socialiste : une source d'inspiration

La planification éco-socialiste se distingue radicalement des modèles tant capitalistes que productivistes du XX^e siècle. Elle propose une coordination démocratique des ressources fondée non sur la croissance, mais sur la justice environnementale, la décolonisation des imaginaires du progrès et la reconnaissance des limites planétaires. Inspirée par les expériences communautaires, les savoirs autochtones et les luttes des classes laborieuses, elle vise à articuler redistribution sociale, démarchandisation des besoins essentiels et régénération des écosystèmes. Ce modèle, bien qu'encore marginal, offre une source d'inspiration pour sortir de l'impasse du maldéveloppement et du néocolonialisme économique.

La décolonisation n'est pas seulement politique, mais une déconstruction théorique. C'est refuser qu'il n'existe qu'une seule manière valide de connaître et d'être

La grammaire coloniale de la « durabilité capitaliste »

Comme le soulignent Madra et al.¹³, l'économie du développement dominante reste profondément enchevêtrée dans ce qu'ils nomment la « colonialité du savoir ». Cette colonialité se manifeste non seulement par le fait de déterminer qui parle et



Décoloniser le développement ne consiste pas à remplacer un modèle universel par un autre, ni à se bercer d'illusion de solutionnisme technologique. Il s'agit de créer un espace où de multiples mondes peuvent coexister

qui est réduit au silence, mais aussi par la définition même du développement : la présomption que toutes les sociétés doivent converger vers un modèle occidental idéalisé de rationalité marchande, de propriété privée et de croissance perpétuelle. Même lorsque la durabilité est invoquée, elle est filtrée à travers cette grammaire coloniale, présentant les destructions écologiques comme une externalité technique à tarifier.

La véritable décolonisation exige donc bien plus qu'une « croissance inclusive » ou qu'une « croissance verte ». Elle exige une rupture politique – un rejet de l'idée qu'il n'existe qu'une seule voie de développement. Comme le souligne Escobar¹⁴, « le monde n'est pas un, mais multiple ».

Vers une praxis de développement autodéterminé

Chacune des traditions présentées dans cet article propose une cosmologie (une vision de développement distincte, mais interconnectée) qui remet en cause les fondements extractivistes, individualistes et coloniaux du développement occidental.

Décoloniser le développement ne consiste pas à remplacer un modèle universel par un autre, ni à se bercer d'illusion de solutionnisme technologique¹⁵. Il s'agit de créer un espace où de multiples mondes peuvent coexister. Cela exige :

Le pluralisme épistémique : placer les savoirs autochtones et en particulier du Sud, non pas comme des « données locales » à extraire par des chercheurs du Nord, mais comme des cadres théoriques à part entière capables de critiquer et de dépasser l'économie dominante.

La ré-imaginer institutionnelle : dépasser les mesures incitatives de la Banque mondiale qui ne font que renforcer la position des STN prédatrices ou les conditionnalités du FMI au profit d'institutions incarnant la réciprocité (par exemple, les banques communautaires de semences, les monnaies locales, les droits fonciers coutumiers).

La justice réparatrice : reconnaître que la dette écologique du Nord est inséparable de la dette coloniale du passé. La véritable durabilité ne saurait

être atteinte sans réparations pour l'esclavage, le vol des terres et le pillage des ressources.

L'humilité et l'égalité entre les peuples : reconnaître que toutes les sociétés n'aspirent pas au « développement » tel que défini par l'OCDE (croissance économique sans limite et à tout prix). Certaines cherchent au contraire à « dé-développer » – à démanteler l'infrastructure extractiviste et à retrouver des rythmes de soin, de rituel et d'harmonie écologique.

La décroissance des économies du Nord : la décroissance dans les pays du Nord n'est pas un renoncement, mais une exigence de réparation historique. Elle implique la réduction volontaire de la consommation matérielle et énergétique des classes dominantes, la fin de l'extractivisme délocalisé et la déconstruction des modes de vie fondés sur l'exploitation des pays du Sud. Cela permettrait de recentrer l'économie sur les soins, les communs et les relations plutôt que sur l'accumulation. Sans cette contraction des empreintes écologiques du Nord, toute rhétorique de durabilité reste complice des asymétries coloniales.

Le concept de maldéveloppement, formulé notamment par le CETIM, demeure d'une actualité brûlante. Il désigne précisément ce phénomène par lequel les politiques imposées au Sud global – sous couvert de modernisation, d'ajustement structurel ou de transition verte – détruisent les économies locales, exacerbent les inégalités et renforcent la dépendance envers les centres du capitalisme. Le maldéveloppement n'est pas l'absence de développement, mais son imposture : une forme de développement qui sert les intérêts des élites et des sociétés transnationales au détriment des peuples et de l'environnement.

Conclusion : bien vivre, et non croître indéfiniment

Le discours sur la durabilité doit être débarrassé de ses postulats néolibéraux. La « croissance verte » est un oxymore lorsque la croissance elle-même repose sur l'extraction sans fin. La « résilience » devient un outil d'abandon lorsqu'elle signifie accepter l'injustice plutôt que la combattre. Le développement n'est pas une échelle à gravir, mais un jardin à cultiver. Le progrès ne se mesure pas en mégawatts ou en mégaprofits, mais en soins mutuels, en équilibre écologique et en dignité collective.

La sortie du « maldéveloppement » ne passera ni par le retour à un État-providence ni par des ajustements technocratiques au sein du néolibéralisme vert. Elle exige une planification démocratique, éco-socialiste et décoloniale, ancrée dans les visions multiples de développement provenant du Sud global. Un tel modèle correspond précisément aux préceptes du droit au développement adopté par l'ONU en 1986¹⁶ : souveraineté sur les ressources naturelles, participation

démocratique, redistribution des richesses et respect des droits humains dans toutes leurs dimensions. Il ne s'agit pas de copier un modèle, mais de co-créer des institutions plurielles, capables de concilier décroissance du Nord, souveraineté du Sud et régénération des communs terrestres.

Décoloniser le développement, c'est oser poser la question : et si l'objectif n'était pas de « rattraper » l'Occident, mais de construire des mondes où personne n'aurait besoin de servir une classe sociale ? Sortir du maldéveloppement est possible si on refuse les hiérarchies classiques de la croissance : le Nord (ou un « nouveau Nord ») qui consomme, le Sud (ou un « nouveau Sud ») qui fournit. Telle est la durabilité qui mérite d'être défendue.

NOTES

1. L'accord informel conclu en 1989 entre le FMI, la Banque mondiale et du Trésor public américain consistant à imposer aux pays du Sud endettés l'ouverture de leurs marchés, la dévaluation de leur monnaie nationale, privatisations et réduction des dépenses publiques.
2. *Pluriverse : A Post-Development Dictionary*, Ashish Kothari et al., Tulika Books, 2019.
3. Voir l'article sur ce sujet sur notre site, <https://lendemainssolidaires.org/la-mecanique-dal-omran-2/>
4. Moyens de subsistance en français.
5. Le CETIM a publié un fascicule sur lui, <https://www.cetim.ch/product/julius-nyerere/>
6. Cf. Publication du CETIM sur lui, <https://www.cetim.ch/product/kwame-nkrumah/>
7. *Decolonizing development economics: A critique of the late neoclassical reason*, Madra, Y. M., Akbulut, B., & Adaman, F., World Development, 2025.

Le maldéveloppement n'est pas l'absence de développement, mais son imposture

8. Voir à ce propos *La Tricontinentale. Les peuples du tiers-monde à l'assaut du ciel*, Saïd Bouamama, coédition Syllepse et CETIM, 2016, <https://www.cetim.ch/product/la-tricontinentale-les-peuples-du-tiers-monde-l'assaut-du-peuple/>

9. Cf. Publication du CETIM à son sujet, <https://www.cetim.ch/product/amil-car-cabral/>

10. Imposition des normes écologiques au pays du Sud, tout en leur faisant supporter leurs coûts, <https://decolonialcentre.org/2024/02/23/le-colonialisme-vert/?lang=fr>

11. *Race and a decolonial turn in development studies*. Patel, K., Third World Quarterly, 2020.

12. *Epistemic disobedience, independent thought and decolonial freedom*, W. D. Mignolo, Theory, Culture & Society, 2009.

13. Voir note 7.

14. *Pluriversal Politics: The Real and the Possible*, A. Escobar, Duke University Press, 2020.

15. Le solutionnisme technologique (ou technosolutionnisme) est de faire une confiance aveugle dans la technologie pour résoudre un problème quelconque, quelle que soit sa nature. À l'évidence, le solutionnisme technologique ne peut régler ni les inégalités, ni les autres problèmes fondamentaux auxquels l'humanité est confrontée (sociaux, économiques, politiques, environnementaux...). La technologie n'étant pas neutre (cela dépend de qui a les moyens de concevoir et contrôler la technique et au service de qui ?), elle nécessite un contrôle public et démocratique pour tout choix technologique.

16. Cf. Déclaration sur le droit au développement, adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU, résolution 41/128, <https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanismes/instruments/declaration-right-development>



La croissance pilotée par l'État en Chine : une modernisation alternative ?



La Chine incarne un modèle unique de développement : une modernisation économique d'État fortement planifiée, combinant souveraineté technologique, investissements massifs dans les renouvelables et intégration stratégique aux chaînes mondiales de valeur. Depuis les années 2000, la doctrine de la « Civilisation écologique » a inscrit la durabilité dans la planification quinquennale, permettant des avancées spectaculaires dans l'électrification, les transports publics et l'industrie verte.

La Chine a réalisé des avancées économiques remarquables : plus de 800 millions de personnes sorties de l'extrême pauvreté entre 1980 et 2020¹ et une domination mondiale dans les technologies vertes (80 % des panneaux solaires et 60 % des éoliennes sont produits en Chine)². Sur le plan national, ce modèle repose sur une gouvernance guère participative, une politique d'« involution » qui exerce une pression énorme sur les salaires et des investissements parfois au détriment des communautés locales et des classes laborieuses. À l'extérieur,





cependant, ses relations économiques internationales présentent une diversification des choix pour les pays du Sud mais aussi reproduisent des hiérarchies classiques du système-monde du maldéveloppement. En 2023, la Chine importait 57 % du soja brésilien, 43 % du cuivre chilien et près de 50 % du pétrole angolais, tout en exportant vers ces pays des biens à haute valeur ajoutée (véhicules électriques, équipements 5G, panneaux solaires). Les termes de l'échange se sont détériorés pour les pays du Sud : entre 2011 et 2020, le prix du cuivre a chuté de 40 %, tandis que les produits manufacturés chinois conservaient leur valeur³.

Par ailleurs, des projets liés à la Nouvelle route de la soie ont eu des impacts sociaux et écologiques documentés (exemples : Cobalt en RDC, Barrage Coca Codo Sinclair en Équateur, Plantations de bananes au Laos etc). Ainsi, malgré les distances qu'elle affiche avec le modèle de développement occidental, la Chine a tendance à perpétuer une division internationale du travail centre-périphérie, fondée sur l'asymétrie des échanges et l'externalisation des coûts écologiques et économiques.

NOTES

1. Selon la Banque Mondiale, une personne est en pauvreté extrême si elle vit avec moins de 1,90 \$ par jour.

2. *Four Decades of Poverty Reduction in China: Drivers, Insights for the World, and the Way Ahead*, World Bank, World Bank Publications, 2022. <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/099062124195027068/p177217104579b0a01b8041e3a0f88bcd0c>

3. Rapport sur le commerce et le développement 2022, CNUCED, Nations Unies, 2022. https://unctad.org/system/files/official-document/tdr2022_fr.pdf



L'État-providence d'après-guerre : progrès social ou exception impériale ?



La période 1945–1975, souvent célébrée comme l'âge d'or du capitalisme, a vu l'émergence d'États-providence robustes en Europe et en Amérique du Nord, fondés sur le plein emploi, les services publics universels et la redistribution. Pourtant, cette prospérité sociale reposait largement sur l'extraction impériale : les matières premières bon marché venues des colonies ou des pays récemment décolonisés, les déséquilibres structurels du commerce international et les transferts de richesse Nord-Sud. Le « pacte social » du Nord n'était donc pas seulement national, mais impérial.

Comme l'ont souligné Samir Amin et Walter Rodney, le « sous-développement » du Sud a été la condition du développement du Nord. L'État-providence n'était donc pas un modèle universel, mais un privilège géopolitique rendu possible par l'ordre colonial. Ignorer cette base du maldéveloppement revient à nier une injustice historique et à proposer, encore aujourd'hui, des solutions de « durabilité » qui reproduisent cette asymétrie, en appelant les pays du Sud à « se développer proprement » sans remettre en cause les dettes écologiques et historiques du Nord.



La crise du multilatéralisme : un appel urgent à défendre le droit international



En octobre 2025, plusieurs mouvements sociaux et autres organisations de la société civile dont le CETIM, ont lancé un appel pour la défense du multilatéralisme, basé sur la Charte de l'ONU et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Ayant obtenu à ce jour plus de 80 signatures, la campagne autour de cet appel se poursuit. Elle vise à impulser une dynamique de plaidoyer populaire permettant de poser les bases d'un changement de cap afin de construire un cadre politico-institutionnel permettant aux peuples et citoyens de résister à l'offensive des dominants contre le système multilatéral.



La défense du multilatéralisme ne peut reposer uniquement sur les États. Les peuples, les mouvements sociaux et les ONG indépendantes doivent s'unir pour exiger le respect du droit international et la fin de l'impunité, par des campagnes de sensibilisation et des actions de plaidoyer

Depuis 1945, le système multilatéral, incarné par les Nations unies, a offert – malgré de profondes asymétries de pouvoir, des défaillances structurelles et des instrumentalisation politiques – un cadre multilatéral de dialogue, relativement inclusif et fondé sur des principes démocratiques, permettant aux États de se rencontrer, de débattre, de négocier et de rechercher collectivement des solutions aux problèmes posés à l'humanité. Pourtant, depuis l'an dernier, ce système est gravement menacé par les actions des États-Unis, qui sapent délibérément le droit international et les institutions onusiennes.

Les attaques militaires récentes contre l'Iran et le Venezuela, en violation flagrante du droit international basé sur la Charte de l'ONU, illustrent une fois de plus le mépris du gouvernement états-unien pour le droit international. Elles soulignent l'urgence de revitaliser le multilatéralisme afin de protéger les droits humains et de préserver la paix mondiale.

Le démantèlement du multilatéralisme

Le gouvernement états-unien a quitté, entre autres, le Conseil des droits de l'homme, l'OMS, l'UNESCO. En cessant de payer ses contributions, il a provoqué des perturbations majeures dans le fonctionnement de l'ONU. Pire, il a encouragé d'autres États à suivre son exemple, fragilisant la légitimité des institutions internationales.

Les États-Unis ont imposé des sanctions à des experts de l'ONU, comme à Mme Francesca Albanese, Rapporteuse spéciale sur les droits humains dans les territoires palestiniens occupés, et à des représentants de la Cour pénale internationale (CPI). Ces mesures visent à museler les voix critiques et à paralyser les mécanismes de justice internationale.

De surcroît, en tant que pays hôte de l'ONU, les États-Unis ont le devoir de garantir l'accès des représentants des États membres et de la société civile. Pourtant, ils refusent régulièrement des visas à certains d'entre eux, violant ainsi l'Accord de siège de 1947 et le droit international.

Pour un multilatéralisme centré sur les peuples, démocratique et participatif

Face à cette crise, les mouvements sociaux et les organisations de la société civile appellent à une mobilisation mondiale pour défendre le droit international et construire un multilatéralisme démocratique, basé sur les intérêts des peuples et leur droit à l'autodétermination.

La défense du multilatéralisme ne peut reposer uniquement sur les États. Les peuples, les mouvements sociaux et les ONG indépendantes doivent s'unir pour exiger le respect du droit international et la fin de l'impunité, par des campagnes de sensibilisation et des actions de plaidoyer.

Les États membres de l'ONU doivent prendre des mesures concrètes pour lutter contre l'érosion du droit international, refuser les pressions des États puissants et soutenir les mécanismes de justice internationale.



L'appel propose de transférer le siège de l'ONU de New York vers un pays tiers – idéalement du Sud Global – et provisoirement à Genève, afin de mettre fin à l'ingérence étatsunienne et de garantir l'indépendance de l'Organisation.

Pour être légitime, le multilatéralisme doit être démocratique, inclusif et participatif. Cela implique en particulier :

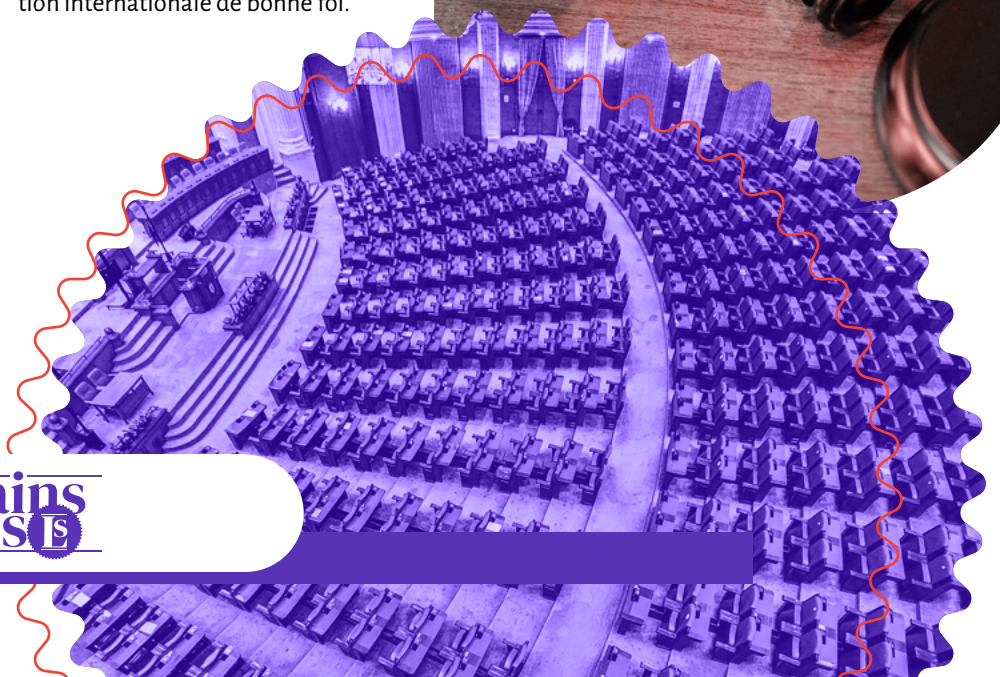
- La fin de l'impunité pour les responsables de crimes internationaux (crimes de guerre, crimes contre l'humanité, crime de génocide) ;
- La participation pleine et entière des peuples et de la société civile ;
- Le principe « un État une voix » doit valoir au niveau de toutes les instances multilatérales, mettant fin à l'emprise des grandes puissances ;
- Des mesures pour mettre fin à l'influence et l'emprise du secteur privé, et en particulier des sociétés transnationales, sur les instances multilatérales ;
- La protection des droits inaliénables des peuples, notamment les droits économiques, sociaux et culturels, le droit à l'autodétermination, à la justice et à la réparation ;
- Le respect du principe de coopération internationale de bonne foi.

L'urgence d'agir ensemble

L'appel des mouvements sociaux est un cri d'alarme, mais aussi un appel à l'espoir. Face à la crise du multilatéralisme, il est possible de construire un système international fondé sur la justice sociale et l'égalité. Cela exige une mobilisation sans précédent et une solidarité internationale.

Il est temps de se lever et de s'unir pour défendre un multilatéralisme qui serve l'intérêt général, et non les intérêts des plus puissants. La justice sociale, la paix et les droits humains en dépendent.

L'Appel est disponible en [français](#), [anglais](#), [espagnol](#) et en arabe.



Publications du CETIM ayant trait à la défense des droits des peuples, à la justice climatique et au développement



Maldéveloppement Suisse-monde
Richard Gerster
(1975)



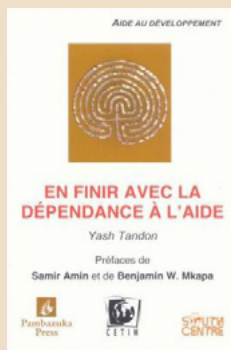
Une pandémie révélatrice d'un maldéveloppement généralisé
Murad Akincilar
(2023)



Cahier de revendications et propositions pour sortir du maldéveloppement
Murad Akincilar
(tiré de *Une pandémie révélatrice...*)
(2023)



La souveraineté au service des peuples (suivi de L'agriculture paysanne)
Samir Amin
(2017)



En finir avec la dépendance à l'aide

Yash Tandon
(2009)



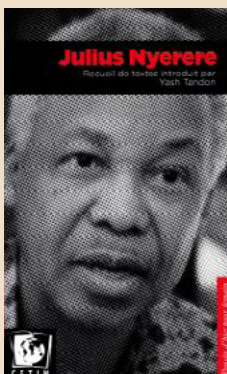
Efficace, neutre, désintéressée ? (Points de vue sur la coop. européenne)

Collectif (CETIM)
(2009)



Quel développement ? Quelle coopération internationale ?

Collectif (CETIM)
(2007)



Julius Nyerere

Recueil de textes -
Pensées d'hier pour demain
(2014)



Amilcar Cabral

Recueil de textes -
Pensées d'hier pour demain
(2013)



Samir Amin

Recueil de textes -
Pensées d'hier pour demain
(2020)



La Tricontinentale.
Les peuples du tiers-monde à l'assaut du ciel
Saïd Bouamama
(2016)



Une alternative paysanne à la mondialisation néolibérale
Via Campesina et postface Ziegler
(2002)



Les « Marchés Communs » régionaux
Collectif (CETIM)
(1994)



Subversion et développement : le cas de l'Amérique latine
Orlando Fals Borda
(1970)



Le droit au développement
CETIM
(2007)



LS